LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 2 Octobre 1917

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 19, rue de la Bourse
42e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.849

Au Pays du Sabre

Le grand quartier général allemand aient, dit-on, de faire savoir « qu'il repousse catégoriquement l'idée de rétrocéder à la France une portion quelconque de l'Alsace-Lorraine » et « qu'il n'admettra pas le déplacement d'un seul poteau-frontière ». L'injonction est aussi précise que hautaine. Toutes les espérances et toutes les illusions qui auraient pu être conçues à cet égard iraient donc se briser contre l'obstacle décisif de ce formel non possumus *militaire.*

On pourrait objecter, s'il ne s'agissait pas de l'Allemagne, que ce n'est pas aux militaires qu'il appartient de décider sur de tels sujets. Mais il s'agit de l'Allemagne, où les grands chefs de l'armée ont coutume de parler plus haut que les humbles chefs de la nation. Dans un livre récent, l'Allemand libéré Fernau fait cette simple déclaration qui explique bien des choses en son pays : « L'Allemagne est un Etat militaire ; elle n'est pas un Etat civil. » Et l'on avait dit jadis dans le même sens : « L'Allemagne n'est pas une nation qui a une armée, mais une armée qui a une nation. » Il ne faut donc point s'étonner que l'insolence et la brutalité du glaive y fassent la loi.

Que sont le chancelier Michaelis et le secrétaire d'Etat von Kühlmann à côté des glorieux Hindenburg et Ludendorff ? Qu'est le kaiser lui-même ? Nous avons vu en maintes circonstances, et notamment lors du règlement des incidents provoqués par la récente crise pseudo-parlementaire, que Guillaume II ne prenait aucune décision sans en avoir préalablement référé au généralissime et à son collaborateur. Le kaiser et son lamentable kronprinz s'agitent, mais, plus encore que le vieux dieu boche, c'est Hindenburg qui les mène.

Dès lors que le grand quartier général s'est prononcé, il convient donc de voir dans sa résolution celle qui sera imposée au souverain, à son gouvernement et à son peuple. Le refus catégorique de Hindenburg et de Ludendorff, c'est le refus de toute l'Allemagne. En fait, il ne nous est d'ailleurs pas permis d'ignorer qu'aucune divergence de vues n'existe là-dessus chez nos ennemis. Les pangermanistes ne sont pas plus férocement opposés que les socialistes eux-mêmes à toute concession sur ce point, à tout déplacement de poteau-frontière en notre faveur. L'organe de la Sozialdemokratie nous en avisait charitablement il y a quelques jours, dans un article où il nous assurait que Liebknecht lui-même, si Liebknecht était à la place du chancelier, refuserait avec indignation de nous céder quoi que ce fût sur la question de l'Alsace-Lorraine.

Dans ces conditions, il serait fou de songer à la possibilité d'un arrangement à l'amiable avec le pays d'Hindenburg, avec l'empire du Sabre, avec cette détestable Allemagne impérialo-militariste où tous les partis politiques et toutes les classes sociales fraternisent dans une même haine farouche pour la paix du droit. La paix du droit, cette paix du droit à la base de laquelle le retour pur et simple de l'Alsace-Lorraine à la France figure comme la plus sacrée de nos revendications, doit certes demeurer l'idéal des Alliés. Mais elle ne sera acceptée par l'Allemagne que le jour où l'Allemagne se sentira vaincue.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

Trafic réduit

M. Claveille, le Napoléon des chemins de fer, adresse au public des recommandations. Il lui demande avant toute chose de se servir des chemins de fer le moins possible.

— Moins vous voyagerez, voyez-vous, dit-il, mieux cela vaudra.

En effet, si en temps de paix les vagons de chemin de fer semblent faits pour véhiculer des voyageurs et des colis, en temps de guerre, ils semblent faits surtout pour causer une crise des transports. Or une crise des transports est une chose désastreuse, d'abord parce qu'elle risque de faire dégringoler les ministères les mieux assis, ensuite parce qu'elle contribue à faire hausser le prix des denrées. Il faut donc éviter à tout prix une crise des transports, du moins à l'état aigu. Comment faire ?

— Ne voyagez pas, dit M. Claveille, et expédiez le moins possible, vous aurez bien mérité de la patrie.

Et M. Claveille, qui est partisan de la manière persuasive, nous explique : « Si un industriel, qui peut s'approvisionner dans un rayon de 100 ou de 200 kilomètres, reçoit des propositions avantageuses de fournisseurs plus éloignés, il doit envisager non seulement l'intérêt patriotique qui lui conseille d'alléger le chemin de fer, mais il doit considérer que si, dans un moment critique, il est obligé de faire appel à la Commission de réseau pour obtenir une exception à la règle générale, les facilités de transport qu'il sollicite lui seront d'autant plus aisément accordées qu'elles concerneront un parcours moins étendu. »

Ainsi, pour être bon Français en temps de paix, il faut expédier beaucoup et voyager beaucoup. Pour être bon Français en temps de guerre, il faut ne pas voyager du tout et expédier aussi peu que possible.

Laissons les vagons à Claveille,
Laissons les gares aux employés...

M. Claveille a le génie du rail, je ne le nie pas ; mais, sans avoir l'air d'insulter les dieux, je ferai discrètement remarquer que le procédé qui consiste à dire aux gens « ne voyagez pas, n'expédiez pas » pour résoudre le problème des transports n'est peut-être pas le dernier mot de l'ingéniosité.

ANDRE NEGIS

Lettre de Londres

Londres en 1915 et en 1917. — Règne de la femme. — .... — Pain Subventionné. — Quelques statistiques.

Londres, 28 Septembre 1917.

C'est le cœur content que je mis au travail ce matin : je venais de voir les enfants allant à l'école. Insouciants des préoccupations du moment, regrettant seulement les vacances terminées, la vie pour eux reprend son cours sans leur montrer les contrastes que nous relevons dans la vie de tous les jours.

Quel contraste en effet entre le Londres de 1917 et le Londres de 1915 et 1916. C'est après chaque absence, même de courte durée qu'on le constate. Où sont les rues congestionnées, la circulation arrêtée par le policeman la main levée ? Aujourd'hui, la circulation rappelle celle d'il y a trente ans, Londres, comme les godillots éculés de Charles Chaplin, semble trop grand pour sa population et avoir besoin de rembourrage. Où est le Londres des fins d'été d'autrefois, astiqué, les maisons repeintes, souriant. Le besoin de peinture se constate partout, que sera-ce après l'hiver ? En outre, où sont les Londoniens ? En province, à l'abri des raids, à la campagne, ou au front. C'est la province qui, aujourd'hui, vit à Londres et l'étranger. Les quartiers riches sont vides, les maisons ont les volets clos, seuls les quartiers à hôtels et pensions grouillent de vie. Jadis, le matin et l'après-midi, les rues étaient vivantes de femmes et de flâneurs bien habillés, aux allures aisées ; aujourd'hui, le mâle est l'exception, d'oisifs, les temps n'en admettent plus. Quant aux femmes, la plupart sont des provinciales attifées sans goût et timides, raides, femmes ou sœurs d'employés venus des quatre coins du pays pour donner leur concours à quelque administration ou à quelque œuvre de guerre. Comme le reste, Londres évolue, il est au creuset, qu'en sortira-t-il après la guerre ?

***

Le résultat sera-t-il que le pays sera mené par les femmes ? A en juger par l'apparence des rues, des magasins et des bureaux, il semble qu'il le sera. A peine sorti de chez moi, j'aperçois une auto en panne ; c'est une femme qui descend pour faire les réparations, un homme de l'intérieur lui passe les outils. Arrivé au métro, c'est une femme qui crie : *Hurry along* (hâtez-vous) ; j'accoste un autobus, c'est une femme qui, d'une voix flûtée, me dit : *Ticket please*, en jupe courte, couvrant à peine la rotule. Dans la Cité, ce sont des femmes qui nous rasent le menton et nous servent au restaurant, et, le soir, la plupart des orchestres sont composés de femmes.

***

72 lignes censurées

***

15 lignes censurées

***

Le pain subventionné est enfin sur le marché (9 pence les quatre livres, soit 0,65 le kilo). Quelques coopératives le livrent à 0,60 tandis que deux de nos grands magasins (genre Louvre ou Bon Marché) le livrent à leurs clients, sans bénéfice, à 0,55, comme jadis l'épicier le sucre. La subvention estime-t-on maintenant, coûtera un milliard par an à l'Etat, dont le but est de soulager les pauvres et d'arrêter, dans une certaine mesure, les demandes sans fin de hausse de salaires. Malheureusement, un résultat que l'on craignait se réalise. Avec la baisse du prix, la consommation augmente et, considérant que les pluies en août ont eu pour résultat une réduction dans les récoltes, il va falloir aviser. On nous fait pressentir l'addition de fécule de pomme de terre à la farine de froment pour le pain.

***

C'est en lisant les statistiques et en suivant les comptes rendus des tribunaux que l'on relève ce que la guerre rapporte à quelques-uns. Un ouvrier cordonnier vient de déclarer devant un tribunal que son salaire et celui de deux de ses enfants s'élève à 500 livres sterling par an. Un chauffeur de taxi, qu'il a gagné 400 livres sterling ; un mineur de charbon, qu'il reçoit de 10 à 12 livres sterling par semaine. Les statistiques du Board of Trade nous dévoilent que, l'an passé, pour l'Angleterre, le chiffre des faillites s'éleva à 2.731.759 livres sterling, soit la moitié du chiffre de celles en 1913.

En 1912, il y eut 196 faillites de bouchers, 234 de boulangers, 576 d'épiciers, 219 de limonadiers, 386 de fermiers. En 1916, elles s'élevèrent, pour les bouchers, à 56 ; les boulangers, à 146 ; les épiciers, à 247 ; les limonadiers, à 97 ; les fermiers, à 78.

En Ecosse et en Irlande, les proportions sont les mêmes.

Le prix de la nourriture a haussé de 2 % en août, faisant 106 % comparé à juillet 1914.

Depuis la guerre, la hausse a été de 75 % au Canada, de 250 % en Allemagne, de 300 % en Autriche, de 200 % en Norvège, Suède, Danemark et Hollande, de 90 % aux Etats-Unis.

Les nouveaux règlements du contrôleur de l'alimentation étant maintenant en vigueur, septembre accusera une réduction de prix pour le Royaume-Uni. — J. P.

LES SCANDALES DE PARIS

Paris, 1er Octobre.

MM. Faranet et Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, procèdent actuellement, tant à Paris qu'en province, à de nombreuses perquisitions se rapportant à l'affaire Bolo. De nouvelles arrestations seraient imminentes.

L'AFFAIRE BOLO PACHA

L'historique d'une trahison

Paris, 1er octobre.

Le *Matin* reprend aujourd'hui la suite de l'histoire de la trahison de Bolo.

« Au cours d'une entrevue, qui eut lieu le 1er février à l'hôtel Excelsior, à Rome, Bolo pacha avait expliqué à Sadik pacha, le conseiller d'Abbas-Hilmi, que pour entreprendre une propagande pacifiste en France, il lui paraissait nécessaire de fonder, en Suisse, une grande banque soi-disant catholique, grâce aux fonds de laquelle on pourrait, sous prétexte de prétendue propagande religieuse, commanditer pas mal de journaux français. Et pour mener à bien ce plan, Bolo pacha demandait 50 millions.

LES DEMARCHES AUPRES DE L'EX-KHEDIVE

Retourné à Vienne, Sadik y rencontre l'ex-khédive le 12 février suivant et lui expose la combinaison de Bolo. Mais Abbas-Hilmi se montre froid et refuse de s'occuper de l'affaire.

Devant cet échec, Sadik repart pour Genève pour y rapporter la réponse négative à Bolo. En compagnie d'une femme Thérèse Hartmann, l'émissaire de l'ex-khédive descend à l'hôtel Beau-Rivage et s'y fait inscrire sous le nom de M. Sadik, du Caire. Bolo pacha, lui, loge à l'hôtel National et c'est là qu'il propose une nouvelle combinaison à Sadik. Il s'agit d'acheter en France un grand nombre de journaux dont il donne les noms et au besoin d'en créer d'autres.

Il ajoute qu'il se fait fort de faire insérer des articles dans divers organes, qu'il a l'intention de fonder un journal à Bayonne, bref donne tellement d'assurances de réussite à Sadik que celui-ci en est enchanté.

Mais avant de se quitter, les complices conviennent d'une clef pour échapper dans leur correspondance à la surveillance des *cabinets noirs*. Le khédive s'appellera *Marie*, *Sadik* rayon de *le docteur*. Bolo s'appellera *Richt* ; quant à l'argent, il sera désigné sous le vocable peu compromettant *échantillons*. Les lettres seront envoyées par l'intermédiaire d'un personnage italien de Milan, à qui l'on écrira sous un nom supposé.

Cette fois-ci, il semble bien que la proposition de Bolo doive être agréée, le khédive en paraît enchanté. Un ancien ambassadeur d'Allemagne à Rome, le comte Monts, est du même avis que lui.

VON JAGOW

Sadik pacha rencontre von Jagow à Berlin. Il lui remet une lettre du comte Monts et von Jagow déclare être déjà au courant de la combinaison, et ajoute :

« Nous sommes prêts à verser une somme de 10 millions de marks à raison de un million par mois. »

Tout le monde étant d'accord, il ne reste plus qu'à régler les détails de l'exécution. Sadik rentre à Vienne et télégraphie au correspondant de Milan de prévenir Bolo qu'il a des communications de la plus haute importance à lui faire tenir et qu'il veuille se rendre à Zurich dans le plus bref délai.

Hasard étrange, à Zurich se trouve le député du Centre au Reichstag, M. Erzberger, chef de la propagande catholique boche en Allemagne, et qui s'est fait inscrire sous le nom de M. A.-D. Berger, de Cologne. Bolo, qui le connaît, lui présente ses amis italiens.

Le 17 mars, une conférence a lieu à l'hôtel Savoy, à laquelle assiste Mlle Lusanges, mais d'où est exclu le député Erzberger, avec lequel Abbas-Hilmi ne veut pas se rencontrer.

Bolo accepte le principe des mensualités, mais estime insuffisante la somme d'un million de marks par mois proposée par von Jagow. Pour acheter la presse française, dit-il, cela coûte plus cher ; c'est au moins le double qu'il me faut. Les compères décident d'agir de la façon suivante pour que Bolo pacha entre en possession de l'argent allemand : le khédive, par l'intermédiaire de Bolo, demande à une banque de Genève de lui louer un coffre-fort dans lequel seront enfermées les sommes venues de Berlin, et qui doivent y être déposées pour le compte de Bolo pacha.

Ce sont des sommes que le khédive explique Bolo, ne voudrait pas voir séquestrer par l'Angleterre et qui constituent la fortune personnelle d'Abbas-Hilmi. Il m'a chargé de sauvegarder cette fortune en la prenant momentanément à mon nom.

On explique encore au directeur de la Banque que pour ne pas éveiller les soupçons, le montant des retraits qui seraient effectués pour des besoins immédiats du khédive devraient être expédiés à Paris à une tierce personne qui les remettrait à Bolo pacha et l'on désigne cette tierce personne : M. X..., demeurant 14, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris. Mais, sans doute, tout ne marche pas comme on l'aurait voulu. Que se passe-t-il exactement à cette époque entre Bolo pacha et ses amis ? Il serait difficile de l'établir, mais un fait est certain, c'est que leurs relations cessent à partir de ce moment.

Bolo pacha a touché plus de 15 millions de l'Allemagne

Paris, 1er Octobre.

Ainsi que nous l'avons indiqué hier, dit le *Petit Parisien*, l'un des auxiliaires de Bolo signalé dans le câblogramme parvenu en France est un nommé Havestein, proche parent d'un des administrateurs de la Reichsbank, de Berlin, et attaché lui-même à la banque germano-américaine Amsink.

Les documents attendus par le capitaine rapporteur semblent devoir apporter d'intéressantes décisions sur l'emploi exact que Bolo aurait fait des sommes considérables mises à sa disposition par le gouvernement allemand. Il semble établi dès à présent que dans le courant de l'année 1915, Bolo pacha aurait touché à Berne trois chèques chacun de 735.000 marks tirés par la Dresdnerbank de Berlin sur des banques suisses et d'Italie.

De même, en février 1916, au cours d'un voyage de quinze jours à New-York, il aurait reçu par l'intermédiaire du germanophile américain Hearst la coquette somme de huit millions de marks.

Comment Bolo pacha reçut l'argent allemand

Paris, 1er Octobre.

Il est acquis désormais, dit la *Liberté*, d'après les renseignements obtenus par l'instruction que plusieurs des chèques délivrés par la Deutsche Bank au profit de Bolo pacha et de ses complices ont été payés à Paris par la banque Périer après tranmission par la banque Morgan Hardjes.

La banque Périer et Cie est une des plus anciennes maisons de banque de Paris. Contrairement aux peuples heureux elle a une histoire, elle en a même plus d'une. Pour ne parler que de la plus récente, c'est la banque Périer qui eut, en 1914, des démêlés retentissants avec le gouvernement français à propos d'émission par les soins de 130.000 bons ottomans de 500 francs. Le prospectus d'émission n'ayant pas été déposé à l'Enregistrement dans les délais légaux, la banque fut frappée d'une amende de 8 millions et demi de francs. L'affaire vint même à la tribune de la Chambre.

Grâce à l'intervention d'un homme politique très influent, toujours le même, qui fut mêlé à d'autres affaires de la banque Périer, cette amende a été l'objet d'une réduction sensible. Nous croyons savoir qu'elle n'a pas encore été payée, les débiteurs s'étant réfugiés dans le maquis de la procédure. Nous nous sommes présenté ce matin dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements sur le rôle exact joué par la banque Périer dans l'affaire Bolo pacha. Notre démarche est restée sans résultat : Le directeur, le secrétaire général et le fondé de pouvoirs étaient absents. La banque, paraît-il, se dirige toute seule. L'employé qui nous a reçu paraissait d'ailleurs avoir une consigne très sévère. Seuls, les huissiers de l'antichambre, s'entretenaient de Bolo pacha. Quant à la banque américaine Morgan Hardjes, ses sentiments francophiles sont trop connus de tous pour qu'on puisse avoir le moindre doute sur la correction parfaite de son attitude dans les circonstances présentes. Le secrétaire de M. Hardjes, qui a bien voulu nous recevoir en l'absence de celui-ci actuellement sur le front anglais, nous a déclaré, avec un sourire éloquent, qu'il ne pouvait rien nous dire pour le moment.

Les biens de Bolo vont être séquestrés

Paris, 1er Octobre.

L'enquête de la justice américaine a permis d'établir qu'une partie des intérêts et des biens que Bolo pacha possède en France proviennent de source ennemie. Comme conséquence immédiate de cette constatation, ses biens et ses intérêts vont être placés sous séquestre.

A cet effet, des réquisitions vont être adressées par le Parquet de la Seine au président du Tribunal civil qui prendra une ordonnance pour désigner un séquestre. D'autre part, le revenu annuel dont jouit Mme Bolo, et qui se monte à 69.411 francs, est constitué ainsi qu'il suit :

1° Les revenus de trois titres de rente inscrits sous les numéros 797.425, 823.798 et 846.054, soit une somme de 34.411 francs ; 2° Les revenus d'une maison de rapport située à Bordeaux, allées de Tourny, 26, évalués à 25.000 francs ; 3° Une partie des revenus de la maison de vins dont son mari était propriétaire, soit environ 10.00 francs.

L'enquête semble avoir établi que même avant la guerre le train de vie du ménage Bolo dépassait de beaucoup ses ressources financières. Il sera intéressant de savoir d'où provenait cet argent accessoire.

Mme Bolo chez Me Bonzon

Paris, 1er Octobre.

Me Bonzon a reçu ce matin la lettre suivante de Mme Bolo, rentrée de Biarritz précipitamment :

« Paris, 1er Octobre 1917.

« Cher maître, la situation affreuse où je me trouve exige que j'aie un conseil afin de protéger mes intérêts propres. Je viens vous demander, Maître si vous voulez bien être ce conseil ? Agréez, cher Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.— *Marcelle Bolo* ».

Vers 11 heures, une auto de louage s'arrêtait rue de Condé devant la maison de Me Jacques Bonzon. Une dame en descendait. C'était Mme Bolo. Aussitôt introduite dans le cabinet du défenseur de son mari, elle en ressortait quelques instants après emportant l'assurance que Me Jacques Bonzon acceptait de se charger de la défense de ses intérêts.

En ce qui concerne Bolo pacha lui-même, nous croyons savoir que son défenseur lui conseillera de rassembler ses dernières forces pour faire une suprême déclaration appuyée, assure-t-on, sur des pièces dont plusieurs se trouvent déjà versées au dossier.

M. Charles Humbert explique ses relations avec Bolo

Paris, 1er Octobre.

M. Charles Humbert, dans le *Journal*, s'adressant à ses lecteurs, rend compte des relations qu'il a eues avec Bolo.

Ces relations, dit-il, j'en puis parler maintenant au passé. A aucun moment, pourtant, je n'ai eu à en rougir. Mais mes lecteurs ne comprendraient pas que je demeure lié par un contrat avec l'homme sur qui pèse la plus lourde des accusations. Je ne hâte donc de dire que je romps ce contrat. Je rembourse les cinq millions et demi, grâce auxquels Paul Bolo s'était rendu co-propriétaire avec moi de onze cents actions du journal M. Charles Humbert explique ensuite à la suite de quelles circonstances il fut obligé de recourir à un emprunt pour tenir et déjouer les manœuvres tantôt sournoises, tantôt brutales qui ne visaient qu'à briser sa plume et lui fermer la bouche.

Il avait dû, dit-il, chasser du *Journal* certains personnages qui, à la faveur de capitaux suspects prétendaient y parler en maîtres. J'avais personnellement racheté onze cents actions, c'est-à-dire la majorité des titres qui, grâce au pouvoir anonyme de l'argent, devaient servir, j'en ai la preuve, à me jeter hors de la maison où j'entendais faire prévaloir en tout et par-dessus tout, l'intérêt français et mener jusqu'au bout, sur tous les terrains, la lutte contre l'Allemagne. Parmi les personnages qui lui offraient les capitaux qui lui étaient nécessaires, un seul lui offrait des conditions acceptables, c'était Bolo, exclusivement désireux de conclure une bonne affaire financière, sans ingérence dans la direction du *Journal*.

Ses dernières hésitations cédèrent devant la haute référence que lui apporta le président Monier, alors président du Tribunal civil de la Seine, sur l'honorabilité de Bolo. Un contrat d'association en participation fut signé pour la possession et la gestion des onze cents actions du *Journal* que M. Charles Humbert avait dû racheter.

M. Charles Humbert expose les lignes principales de ce contrat aux termes duquel il abandonnait à Bolo la majeure partie des avantages pécuniaires que pouvait produire sa bonne administration du *Journal*, se réservant formellement le pouvoir exclusif de direction dans son acception la plus large.

M. Charles Humbert s'explique ensuite sur la promesse faite par lui de nommer membre du Conseil d'administration le président Monier lorsqu'il aurait pris sa retraite.

C'est vrai dit-il, Paul Bolo m'avait demandé cet engagement et je n'avais pas hésité d'y souscrire. J'avoue que le désir de mon co-participant d'être représenté auprès de moi plus tard par un homme tel que le premier président de la Cour d'appel, loin de me mettre en défiance, m'avait encore rassuré. Voilà tout.

C'est plus d'un an après la signature de ce contrat que j'appris tout à coup l'ouverture d'une instruction contre mon associé. Mon premier mouvement fut celui qu'aurait eu à ma place tout Français : Je lui offris de lui rendre immédiatement son argent. Il refusa. Je manquais de tout moyen pour l'y obliger. Bien plus : le président du Conseil, auquel j'avais fait part de mes légitimes scrupules, me déclara, il y a trois semaines, que rien de précis n'avait pu être relevé contre lui. Que pouvais-je faire, sinon attendre le résultat de l'information ? Aujourd'hui j'ai le droit de ne plus attendre. Je romps le contrat et je rends la liberté. L'Allemagne vise cette maison. J'ai fait le serment de la défendre contre elle, je la défendrai.

LE CAS DU PRÉSIDENT MONIER

Paris, 1er Octobre.

Le premier président Monier a décidé, en raison des circonstances actuelles, de s'abstenir de présider demain mardi 2 octobre, l'audience solennelle de rentrée des Cours et Tribunaux. Mais il continuera, bien entendu, à remplir ses fonctions.

Interrogé, M. Monier a répondu :

— Je me refuse à faire aucune déclaration, à donner aucune explication que par délicatesse professionnelle je dois réserver exclusivement aux magistrats de la Cour de cassation. Les règles de bienséance plus encore m'interdisent de parler.

M. Monier ajoute :

— Je ne suis pas l'accusateur, encore moins le défenseur de Bolo pacha, mais je tiens à répéter que lorsqu'il me fut présenté, je pris soin de demander sur lui des renseignements officieux et officiels les plus minutieux, les plus circonstanciés, vous entendez bien, officiels ; tous lui furent favorables. J'en ai les preuves matérielles.

La Question de la Paix

Déclaration d'un ministre russe

Pétrograde, 1er Octobre.

La presse de Pétrograde publie une déclaration de M. Terestchenko qui donne au sujet de la note du pape, de la réponse de M. Wilson et des revendications polonaises, des indications qui s'inspirent de celles données de source autorisée dans d'autres pays de l'Entente. M. Terestchenko exprime dans ces déclarations la conviction profonde que la contradiction qui existe actuellement entre les principes qui furent à l'origine de la révolution russe et certains faits actuels n'aura qu'un temps.

L'opinion italienne

Rome, 1er Octobre.

Le *Messaggero* écrit :

La restitution de Trente, de Trieste et de l'Alsace-Lorraine, est une des conditions fondamentales et immuables qui a réuni en un faisceau si puissant les adversaires du bloc austro-allemand. La force du droit aura encore une fois raison des instincts rapaces de nos ennemis. Le front unique consacré par la visite du roi en France est en action. La paix de liberté et de civilisation que tous nous désirons ne trahira pas les communes aspirations de la France et de l'Italie.

LA GUERRE

Violentes actions d'artillerie dans les Flandres et sur la Meuse

IMPORTANT SUCCÈS BRITANNIQUE EN MÉSOPOTAMIE

Lyon, 1er Octobre.

Le chef du département de la Justice et de la Police suisse vient de signer un arrêté d'expulsion contre le sieur Ruelens Marlier qui avait fondé à Genève, il y a un mois environ, le quotidien *Paris Genève* qui, sous des apparences ententophiles, dissimulait une entreprise allemande d'espionnage commercial.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 1er Octobre.

De nouveau, des informations venant de Hollande et même de Pétrograde, signalent une grande activité des forces navales allemandes dans la Baltique. Sont-ce les préparatifs d'une tentative de débarquement sur la côte russe, à l'entrée du golfe de Finlande ou même d'un forcement du détroit pour menacer Pétrograde ?

Il est absolument impossible d'émettre une opinion parce que l'un des éléments essentiels du problème échappe tout à fait à toute appréciation. Cet élément, c'est l'attitude éventuelle de la flotte russe de Cronstadt. Si l'on pouvait compter avec certitude sur sa résolution de défendre l'entrée du golfe de Finlande, on pourrait affirmer que la tentative ennemie d'un débarquement en Esthonie serait vouée à un échec.

Un journal germanophile déclare aujourd'hui que la clé de la guerre est à Pétrograde. Il est bien possible que les Allemands essaient d'aller la chercher là ? Mais ils ne l'y trouveront pas. Ils obtiendraient cependant, c'est évident, un succès politique considérable. Attendons les événements.

Une reprise d'activité, mais qui ne représente sans doute encore que des épisodes locaux, se manifeste sur le front italien. Au cours des petites opérations sur le haut plateau de Bainsizza, nos valeureux alliés viennent de cueillir plus de quinze cents prisonniers.

Sur le front des troupes françaises et anglaises, les actions locales enregistrées les deux derniers jours n'ont pas eu d'importance spéciale et ne changent rien à la situation.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

1er Octobre.

Activité marquée de l'artillerie ennemie, au cours de la nuit, à l'est et au nord d'Ypres et dans le secteur de Nieuport.

Aucun autre événement important à signaler.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'ennemi concentre des forces sur le front

Rome, 1er Octobre.

L'*Idea Nazionale* signale de grandes concentrations de forces autrichiennes sur le front italien.

Les succès italiens sur le plateau de Bainsizza

Rome, 1er Octobre.

La bataille sur le plateau de Bainsizza ne doit pas être considérée comme finie parce que les communiqués italiens en ont résumé les résultats jusqu'au 10 septembre ; en réalité, on doit considérer comme terminée la première phase. L'activité de l'aviation ces jours derniers a eu des buts éminemment tactiques et les récentes opérations de la Sella Dol et les bords orientaux du plateau de Bainsizza avec la capture de 2.000 prisonniers environ ont eu une grande importance stratégique. Cela rend possible de battre les pentes nord-est du San-Gabriele. En raison de l'activité de l'artillerie et de l'intensif travail des petites patrouilles de nouvelles opérations semblent devoir avoir lieu.

Cadorna satisfait de la situation

Rome, 1er Octobre.

Le général Cadorna, qui s'est arrêté à Rome quelques jours, a remis au Conseil des ministres un rapport très détaillé sur les dernières opérations militaires et sur la situation militaire générale. Le Conseil des ministres lui a fait une chaleureuse démonstration d'affection.

A la Gloire de Guynemer

Une inscription au Panthéon

Paris, 1er Octobre.

M. Lasies a déposé le projet de résolution suivant : « La Chambre invite le gouvernement à faire mettre au Panthéon une inscription destinée à perpétuer la mémoire du capitaine Guynemer, symbole des aspirations et des enthousiasmes de l'armée et de la nation ». Ce projet sera déposé demain sur le bureau de la Chambre et sera renvoyé à la Commission de l'Armée. La discussion en viendra mardi à la Chambre.

LA GUERRE EN ORIENT

EN MÉSOPOTAMIE

Une Grande Victoire anglaise

Londres, 1er Octobre.

Le War Office publie le communiqué suivant :

Le général commandant le corps expéditionnaire de Mésopotamie rapporte qu'après avoir progressé, dans la nuit du 27 au 28, le 28, de bon matin, nous avons attaqué les positions avancées de l'ennemi à Mushaïd, à quatre milles à l'est de Radamie.

La crête de Mushaïd fut occupée sans grandes difficultés et notre colonne, poursuivant son avance, s'éloigna de la rivière pour attaquer le gros de la position turque autour de Ramadie, par le Sud-Est, notre cavalerie exécutant un large mouvement par l'Ouest.

La bataille se poursuivit, ardente, durant toute la journée du 28 ; le soir, nos troupes ayant remporté les principales positions de l'ennemi, entouraient Ramadie par le Sud et l'Est, dans un rayon de moins de deux milles, la cavalerie, complétant le mouvement par l'Ouest, tandis que l'Euphrate coule au nord de la ville.

Au cours de la nuit, l'ennemi tenta de se faire jour par l'Ouest, mais fut repoussé par la cavalerie.

Le 29, au petit jour, nos troupes reprirent l'offensive et, vers 9 heures du matin, l'ennemi commença à se rendre de toutes parts.

Nous nous sommes emparés d'une quantité considérable d'armes, de munitions et de matériel et avons fait plusieurs milliers de prisonniers, dont Ahmed bey, le commandant des forces turques.

L'ennemi, surpris par la soudaineté de notre attaque, a virtuellement laissé la totalité de la garnison entre nos mains.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre, une autre de nos colonnes opérant au nord-est de Bagdad, s'est, après un vif engagement avec un détachement de cavalerie turque, à laquelle elle infligea de sérieuses pertes, emparé de quatre prisonniers et de trois cents chameaux chargés de ravitaillement.

Le succès des Anglais est des plus importants

Londres, 1er Octobre.

On déclare que le succès remporté en Mésopotamie est considéré comme la plus grande victoire sur l'Euphrate et la plus complète depuis le début de la campagne de Mésopotamie. Cette victoire est d'autant plus importante que les Allemands ont récemment fait connaître leur intention de commencer leur offensive contre Bagdad, par cette même route.

La situation des Turcs est inquiétante

Paris, 1er Octobre.

Le correspondant militaire Mari, de l'*Idea Nazionale*, ne croit pas que l'ennemi tente en Mésopotamie un violent effort pendant l'hiver : La grande offensive turco-allemande contre Bagdad paraît définitivement condamnée.

D'après des nouvelles de source bulgare, le général von Falkenhayn, après un voyage d'inspection au front de Mésopotamie, aurait fait un rapport gravement pessimiste sur la situation militaire dans cette région et conclus à l'impossibilité d'une grande offensive contre les lignes anglaises. On affirme que le gouvernement turc n'a pas envoyé les contingents qu'on lui demandait et qu'une grande quantité de vivres et de vêtements destinés à

1.157e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 1er Octobre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Activité d'artillerie sur quelques points du front de l'Aisne.

Un coup de main ennemi, sur nos petits postes de la région d'Ailles, n'a valu que des pertes aux assaillants.

En Champagne, nos détachements ont pénétré dans les lignes allemandes au nord de Ville-sur-Tourbe, détruit des abris et ramené des prisonniers.

Sur les deux rives de la Meuse, la nuit a été marquée par de violentes actions d'artillerie, notamment entre la Meuse et Bezonvaux.

Dans le secteur de Forges, après un vif bombardement, les Allemands ont tenté d'aborder nos lignes. Nos feux les ont aisément repoussés.

Une autre tentative, sur la rive droite, a également échoué.

En Lorraine, rencontres de patrouilles dans la région de la Seille.

Nous avons fait des prisonniers.

AVIATION

L'aviation ennemie a bombardé, cette nuit, la région de Bar-le-Duc, causant des dégâts matériels et faisant plusieurs victimes.

Dans la journée du 30 septembre, cinq avions allemands ont été abattus au cours de combats aériens ; sept autres appareils ennemis sont tombés, désemparés, dans leurs lignes.

Nos escadrilles de bombardement ont arrosé de projectiles la gare et les cantonnements de Fresnoy-le-Grand, où de violents incendies ont été constatés, ainsi que les gares de Thionville, Mézières, Dieuze, les usines d'Hagondange.

En représailles des bombardements effectués par les Allemands sur la ville ouverte de Bar-le-Duc, deux de nos avions ont lancé, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, trois cents kilos de projectiles sur la ville fortifiée de Stuttgart.

En Belgique, nous avons bombardé les terrains d'aviation de la région de Roulers et de Thielt, les gares de Lichtervelde, Staden, Cortemarck, etc.

l'armée de Mésopotamie a été retenue en Turquie où la population souffre cruellement de la disette.

D'autre part, l'explosion de la gare de Haïdar-Pacha, tête de ligne de la Bagdad-Bahn, a détruit plus de la moitié des munitions destinées à la campagne.

Communiqué anglais

Londres, 1er Octobre.

Après une marche de nuit, le 27 septembre, nous avons attaqué Mushaïd, situé à plus de six kilomètres à l'est de Ramadié. Le matin du 28 septembre, de bonne heure, Mushaïd fut occupé sans difficulté. Continuant sa marche en avant, notre colonne a attaqué la principale position turque près de Ramadié par le Sud-Est, tandis que notre cavalerie se dirigeait vers l'Ouest. Une bataille sévère s'ensuivit qui dura toute la journée, mais, à la nuit, nos troupes avaient capturé les principales positions ennemies et encerclaient Ramadié à l'Est, au Sud et au Sud-Est, à une distance d'environ trois kilomètres. Nos troupes ont fait preuve d'une grande vaillance et d'opiniâtreté dans les conditions les plus difficiles.

Sur le Front de Macédoine

Le général Sarrail rend hommage à l'armée serbe

Salonique, 1er Octobre.

A l'occasion de l'aniversaire de la prise de Kaimakcalan, le général Sarrail adresse au général Boyovitch, chef d'état-major général, la lettre suivante :

« Il y a un an, les armées serbes livraient sur le Kaimakcalan du 12 septembre au 3 octobre une série de rudes combats. Après une lutte ininterrompue de 22 jours, malgré la résistance de l'ennemi et les difficultés du terrain, les troupes serbes s'emparaient de la position. Ce brillant succès amenait la chute des lignes ennemies du Sharkovgroh et facilitait l'entrée des forces alliées à Florina.

« A l'occasion de ce glorieux anniversaire je suis heureux de renouveler à l'armée serbe mes félicitations et l'expression de ma confiance. Malgré l'intérêt de notre progression, tous, le moment venu, sauront, j'en suis sûr, faire preuve preuve de l'ardeur et de la ténacité que leur ont procuré, il y a un an, une si belle victoire ».

Le Roi d'Italie en France

Paris, 1er octobre.

On nous communique la note suivante :

Sa Majesté le roi d'Italie a tenu, entre sa visite au front français et sa visite au front belge, à venir saluer à leur résidence à Neuilly Leurs Majestés le roi et la reine de Monténégro, ses beaux-parents, visite toute cordiale, dîner intime qui réunissait autour des souverains : prince et princesse de Monténégro, ministre et ambassadeur d'Italie, près Sa Majesté le roi de Monténégro, président du Conseil monténégrin, suites civiles et militaires.

Sur le front belge

Le Havre, 1er Octobre. (Officiel.)

Le roi d'Italie, accompagné notamment du ministre de l'Instruction publique, S. E. M. Ruffini, du ministre de sa Maison, S. E. Mattiole Pasqualini, de l'aide de camp général, S. E. Brusati, du ministre d'Italie, S. E. le marquis Garignani, du colonel Cappelle, chef de la mission militaire italienne auprès des G. Q. G. britannique et belge, a passé la journée de samedi au front belge.

La rencontre a eu lieu de grand matin, dans un petit village de la frontière, où le roi Albert s'est rendu au-devant de son hôte. Les souverains se sont rendus immédiatement au front pour visiter les tranchées de première ligne.

Un incident : un obus a éclaté à côté des officiers et un aide de camp du roi d'Italie a été renversé. Les souverains ont assisté à une revue dans un secteur du front. 20 bataillons d'infanterie, composés de grenadiers, de carabiniers et de cyclistes et un groupe de cavalerie ont défilé superbement.

Un déjeuner a été servi à la résidence royale. Y assistaient : le baron de Broqueville, ministre des Affaires étrangères ; la suite des souverains, les généraux Rucquoy, Bernheim, Jacques Morel. L'après-midi, visite du G. Q. G. et de l'hôpital de campagne du colonel Depage. Les souverains furent ensuite reçus par le ministre de la Guerre, lieutenant général de Koninge. De là, on se rendit à Furnes où les rois, du haut de la grande tour, ont eu par ce temps clair, une superbe vue de tout le front belge.

Ensuite visite des plus intéressantes à la section photographique de l'aviation, qui a eu l'honneur de retenir tout particulièrement l'attention du roi d'Italie. La journée s'est terminée sur le champ d'aviation par une brillante envolée de nos meilleurs pilotes qui ont provoqué l'admiration par leur habileté et leur audace : exercices variés consistant en feuilles mortes et descentes en vrille. Notre premier as Dhiethieffry a été décoré des mains de S. M. Au dîner, assistaient le ministre de la Guerre, les généraux Dubbel et Biebuybk. La séparation eut lieu à la frontière, très tard dans la soirée.

S. M. le roi d'Italie a daigné exprimer à différentes reprises l'impression de vie intense et de force que lui inspirait notre armée. Il a eu aussi des paroles d'admiration pour la population civile qui demeure solide sous les bombardements incessants.

La presse italienne

Rome, 1er Octobre.

Commentant la visite du roi d'Italie en France et l'accueil très sympathique qu'il a reçu, le *Messaggero* écrit :

« Le fait que le chef de la nation entrée en guerre pour la revendication et la libération des nationalités opprimées ait confirmé au peuple français toute sa solidarité et toute sa sympathie pour reconquérir les très fidèles provinces arrachées à la France n'est pas sans signification. La restitution de Trente et Trieste et de l'Alsace-Lorraine est un des pactes fondamentaux et inoubliables de l'Alliance, unissant dans un faisceau si puissant les adversaires du bloc allemand et les partisans de la paix, de liberté et de civilisation que nous tous souhaitons. Cette alliance ne trahira pas les communes aspirations franco-italiennes.

Les Evénements de Grèce

Athènes en fête

Athènes, 1er Octobre.

Les fêtes du triple anniversaire ont débuté ce matin, à la Cathédrale par un service de doxologie, en présence des ministres et des autorités. La ville est pavoisée. La caractéristique de la représentation de gala qui sera donnée ce soir, sera que des poètes renommés, notamment M. Souris, grand poète satirique, plus que septuagénaire, viendront sur la scène, réciter leurs poèmes, chantant M. Vénizelos et la nouvelle ère de liberté.

Le *Patris* dit : « Les Hellènes doivent un culte éternel aux trois dates glorieuses qui, comme des cariatides, ont consolidé le temple de la nouvelle Grèce. Notre Grèce, ayant derechef, à sa tête, M. Vénizelos, protagoniste des trois grandes étapes prédestinées de notre histoire. »

L'*Eleftheros Typos* dit : Les enfants de la Grèce s'apprêtent à reprendre la lutte. Il est certain qu'elle sera définitive et qu'elle conduira vers la libération complète, point de départ de la paix éternelle. »

Les manœuvres de l'état-major de Constantin contre l'Entente

Athènes, 1er Octobre.

Les journaux le *Patris* et l'*Elefteros Typos* publient des documents du ministère de la Guerre et de l'état-major, établissant les manœuvres criminelles ourdies contre l'Entente. Le 19 décembre 1916 (ancien style), l'état-major prescrivait au corps d'armée de Patras, de préparer la mobilisation que devait suivre immédiatement le début des hostilités. Le 5 janvier 1917, le même corps recevait l'ordre de continuer les préparatifs de mobilisation. Pourtant, à ce moment, un ultimatum des Alliés était accepté et M. Lambros proclamait la reprise des relations amicales avec l'Entente.

Un ordre confidentiel de l'état-major du 16 novembre 1916, envisageant les mesures définitives en cas d'opérations des troupes étrangères visant l'occupation des faubourgs et autres points d'Athènes. Les troupes du corps d'Athènes devaient occuper les établissements publics et toutes les voies conduisant à la capitale et devaient empêcher, en faisant usage de leurs armes, les troupes étrangères d'avancer.

Des ordres confidentiels prescrivent une remise importante de fusils et de munitions à certains député, aux chefs des Epistrates, aux directions provinciales et à la police, établissant ainsi la complicité toujours niée de l'état major dans la répartition d'armes aux Epistrates et aux chefs de bandes.

L'Amérique contre l'Allemagne

EN RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Le président hésite à rompre avec l'Allemagne. — Les grèves et les mouvements anarchistes.

Paris, 1er Octobre.

Malgré le vœu formel voté par les deux Chambres de la République Argentine, le président Irigoyen, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ne semble pas pressé de rompre avec l'Allemagne. Désireux de conserver le plus longtemps possible une attitude expectative, il s'appuie sur l'opinion des provinces et déclare que toutes les forces du pays doivent être appliquées à rétablir l'ordre menacé par la propagande anarchiste et la grève générale.

Une dépêche arrivée hier de Buenos-Ayres parlait de syndicats anarchistes et de mouvement révolutionnaire. C'est la première fois que nous entendons parler d'anarchistes organisés en corporation. Si la situation demeure ainsi confuse en Argentine, il n'en est pas de même pour la République voisine, l'Uruguay, où un vaste mouvement d'opinion entraîne progressivement le gouvernement vers la rupture avec l'Allemagne.

Buenos-Ayres, 1er Octobre.

Le gouvernement est défavorable à l'emploi de la force pour rétablir le fonctionnement des chemins de fer. Dans les milieux commerciaux et industriels se manifeste un certain mécontentement en présence de la prolongation de la grève.

Buenos-Ayres, 1er Octobre.

La session législative se terminant demain, le président aura à partir de lundi pleine liberté pour agir. On assure qu'il décrètera dès lundi l'état de siège afin de conjurer la grève et arrêter l'agitation en faveur de la rupture. Les amis du président affirment qu'il maintiendra la neutralité.

Le parti radical est désorienté, car il craint que l'attitude du président Irigoyen provoque un schisme qui favoriserait l'opposition aux prochaines élections. Les organes présidentiels qui se prononçaient en faveur de la rupture ont soudainement changé d'attitude.

Un hommage à Guynemer

Buenos-Ayres, 1er Octobre.

Une représentation donnée à l'Odéon au bénéfice des mutilés de la guerre par la troupe française de M. André Brulé, a obtenu le plus vif succès et a produit une recette de 50.000 francs.

Un Argentin a payé 6.000 francs un autographe de l'aviateur Guynemer.

La Crise russe

Les hésitations de M. Kerensky

Pétrograde, 1er Octobre.

La *Gazette de la Bourse* annonce que les pourparlers engagés par M. Kerensky avec les représentants de l'industrie et du commerce de Moscou ont abouti à un parfait accord. Cependant, M. Kerensky n'a pas cru possible, avant la résolution définitive de la Conférence démocratique, de publier la répartition des portefeuilles.

Le Bureau de la Diète finlandaise poursuivi

Helsingfors, 1er octobre.

Un communiqué officiel annonce que le gouverneur général a ordonné de poursuivre devant les tribunaux le président et les membres de la Diète qui pénétrèrent de force dans les locaux de la Diète dissoute et tinrent séance.

Les Etats-Unis aideront la Russie si elle continue la guerre

New-York, 1er Octobre.

Le gouvernement de Washington a fait savoir au gouvernement russe que l'aide future de l'Amérique dépendra de la continuation de la guerre par la Russie contre l'Allemagne.

Arrestations d'espions

Pétrograde, 1er Octobre.

Le bureau de contre-espionnage militaire de Pétrograde a opéré, le 27 septembre, de nombreuses arrestations, particulièrement parmi des étrangers soupçonnés de participation à une organisation d'espionnage qui opérait comme bureau de commerce.

Une enquête étant ouverte sur ces faits, aucun détail ne peut être communiqué.

La campagne d'hiver

Pétrograde, 1er Octobre.

D'après des renseignements du quartier général, l'Allemagne prépare activement sa campagne d'hiver. L'intendance allemande a commandé à Varsovie 300.000 équipements d'hiver livrables dans le délai de trois mois.

Le Kaiser confère avec l'Empereur d'Autriche

Bâle, 1er Octobre.

On mande de Berlin (Officiel) :

En rentrant de son voyage en Roumanie, en Transylvanie, en Bukovine libérée et en Galicie, l'empereur d'Allemagne s'est rencontré à la station frontière de Dzieditz avec l'empereur Charles qu'accompagnaient le chef d'état-major von Arz et le plénipotentiaire militaire allemand von Cramon. L'empereur Charles a accompagné le kaiser jusqu'à Oderberg. Les deux empereurs se sont déclarés très satisfaits de l'entrevue qui leur a fourni une nouvelle occasion de constater la parfaite harmonie de leurs vues sous le rapport politique comme sous le rapport militaire.

LA GUERRE AÉRIENNE

La Hollande met en liberté deux aviateurs anglais

La Haye, 1er Octobre.

Le ministre de la Marine annonce que deux aviateurs britanniques, qui avaient été obligés de descendre en mer, et qu'on avait conduits à Nieuvediep, le 25 septembre, ont été remis en liberté, mais leur appareil a été retenu.

Contre les incursions des avions

Londres, 1er Octobre.

L'expérience acquise sur le front occidental a permis de se rendre compte de ce qu'aucun moyen de protection n'était efficace contre des incursions aériennes. C'est ainsi qu'en dépit des projecteurs de l'artillerie anti-aérienne et des patrouilles des avions ennemis, nos appareils — tant de jour que de nuit — exécutent quotidiennement de nombreux raids sur des points stratégiques importants à l'arrière des lignes allemandes et qu'une de nos escadrilles a pu exécuter 113 raids nocturnes en cinq mois sans perdre plus de quatre appareils. On a préconisé de plusieurs côtés l'entreprise de raids de représailles sur les villes allemandes.

Tant que la bataille se poursuit sur le front d'Ypres, tous les aéroplanes disponibles doivent être concentrés en Flandre, afin de pouvoir faire face à la quantité considérable d'avions ennemis, renforcés de nombreux appareils prélevés sur le front russe et de maintenir une supériorité acquise au prix des plus grands efforts. Il serait donc préjudiciable au succès de notre grande offensive de prélever des appareils en vue d'entreprises de représailles dont l'importance est relativement secondaire.

Les autorités britanniques se rendent toutefois compte de l'utilité des raids de représailles et lorsque les opérations sur le front français auront été menées à bonne fin, elles se proposent d'y employer tous les appareils dont elles pourront disposer. L'impunité relative dont l'Allemagne a joui jusqu'à présent n'est due qu'à des considérations d'ordre militaire et non à une opposition de principe de la part des autorités britanniques à l'entreprise de raids sur les villes ennemies.

Les Raids d'Avions allemands sur l'Angleterre

11 tués, 82 blessés

Londres, 1er Octobre.

Communiqué officiel :

A la suite du raid de la nuit dernière, on a relevé onze tués et quatre-vingt-deux blessés. Les dommages matériels sont peu importants.

Londres, 1er Octobre.

De nouveaux détails sur l'attaque aérienne effectuée sur Londres la nuit dernière indiquent qu'un certain nombre de bombes a été lancé sur les quartiers ouvriers où la population est très dense. Plusieurs personnes, blessées légèrement, ont été soignées dans des hôpitaux. D'autres bombes ont été jetées sur un autre quartier. Aucune information n'est encore parvenue quant au nombre des victimes.

Dans le quartier Nord-Est, une torpille aérienne est tombée sur un bar, détruisant le rez-de-chaussée et faisant quatre victimes et un certain nombre de blessés. Toutes les bombes lancées semblent être des bombes explosives. Aucun incendie ne s'est déclaré.

Londres, 1er Octobre.

Pendant le raid de dimanche soir, les Londoniens sont restés calmes. Lorsque l'alerte fut donnée, la foule s'est rendue sans panique dans les gares du métropolitain et autres abris mis à sa disposition. Le feu de barrage a été très effectif et bien qu'un grand nombre d'aéroplanes ennemis aient tenté avec insistance de survoler Londres, quelques-uns seulement ont pu y réussir.

Les dégâts matériels sont minimes. Ce dernier raid comme les précédents a eu peu de succès.

Communiqué officiel britannique

Londres, 1er Octobre.

Dimanche, à 21 h. 30, deux groupes d'appareils ennemis, suivis par d'autres volant isolément, franchirent les côtes de Kent et d'Essex, entre 18 h. 30 et 20 h., ils se dirigeaient vers Londres.

Une dizaine pénétrèrent jusqu'aux défenses extérieures, mais quatre ou cinq seulement arrivèrent jusque sur Londres. On annonce que des bombes ont été lancées sur les comtés de Kent et d'Essex et aussi sur Londres.

On n'a encore aucun détail sur les pertes ou dommages.

Les Représailles anglaises en Allemagne

Londres, 1er Octobre.

Le *Daily Chronicle* croit savoir que des représailles aériennes britanniques impitoyables sur des villes allemandes auront lieu bientôt.

Les Scandales de Paris

L'AFFAIRE BOLO PACHA

Les feuilles subventionnées

Paris, 1er Octobre.

Selon l'*Eveil*, une liste de journaux qui auraient reçu des subsides de Bolo aurait circulé.

Gaston Routier, de Madrid

Paris, 1er Octobre.

Parmi les gens soupçonnés d'avoir organisé au dehors la campagne pacifiste ou défaitiste est M. Gaston Routier, qui résidait depuis la guerre en Espagne. M. Routier, auquel la justice reproche un méfait identique à celui commis par Duval, il y a quelques mois, eut l'idée de fonder et de publier en français, à Madrid, une feuille dont le titre explique les tendances et qu'il voulait appeler le *Journal de la Paix*.

Ce journal, du reste, ne parut pas à cause de la véhémente protestation de la colonie française de Madrid et des commentaires qui l'accompagnèrent de certains confrères espagnols et français. Mais la question n'en subsistait pas moins.

D'où provenait l'argent nécessaire à la publication dispendieuse de ce quotidien ? De l'enquête à laquelle il a été procédé, il semble résulter que le *Journal de la Paix* était subventionné directement par von Krohn, attaché militaire allemand en Espagne. M. Priolet, commissaire du contre-espionnage du camp retranché de Paris, a été chargé d'arrêter Gaston Routier, inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

Les Avances de la Banque de France

Le Sénat convoqué pour jeudi

Paris, 1er Octobre.

La questure du Sénat vient d'envoyer à tous les membres de la Haute Assemblée la convocation suivante :

Paris, 1er octobre 1917. — Messieurs les Sénateurs, le président du Sénat a l'honneur de vous inviter à la séance publique qui aura lieu le jeudi 4 octobre 1917, à 4 heures. (Ordre du jour : dépôt de projet de loi).

Voici les raisons qui ont motivé cette convocation : on se souvient qu'à la fin de la séance de samedi le Sénat s'était ajourné au mardi 16 octobre, mais le ministre des Finances devant déposer demain sur le bureau de la Chambre le projet de loi relatif aux avances de la Banque de France.

Le Sénat aura à se prononcer à son tour sur cette importante question.

Les Télégrammes pour Salonique

Salonique, 1er Octobre.

Les taxes des télégrammes pour l'intérieur de la Grèce sont presque doublées à partir d'aujourd'hui. Les dépêches de presse et celles des députés payeront la moitié du nouveau tarif. La perception des impôts pour 1917 dus par les sinistrés est suspendue jusqu'à nouvel avis. Les communications télégraphiques avec Janina sont reprises à partir d'aujourd'hui. M. Papanastasiou, ministre des Voies et Communications, est parti hier par train spécial rentrant à Athènes.

L'Impôt sur les Professions commerciales et industrielles

Paris, 1er Octobre.

La loi du 31 juillet 1917, qui établit un impôt annuel sur les bénéfices des professions commerciales et industrielles, prévoit dans ses articles 6 et 8, qu'une Commission, présidée par un conseiller d'Etat et composée pour partie de représentants du commerce et de l'industrie nommés sur la présentation des présidents de Chambres de Commerce et des organisations syndicales, sera chargée de déterminer les coefficients à appliquer au chiffre d'affaires des contribuables, en vue d'évaluer leur bénéfice imposable.

En inaugurant aujourd'hui la première séance de cette Commission, constituée par décret du 3 août 1917, M. Klotz, ministre des Finances, a tenu à venir lui apporter le témoignage de l'intérêt qu'il attache personnellement à ses travaux. La Commission, a dit le ministre, se trouve en présence d'une tâche difficile et laborieuse. Le bénéfice déduit de l'application de coefficients ne sera pas, en effet, comme on l'a dit, un forfait mais une évaluation suffisamment approchée du revenu réel qui permettra d'éviter au contribuable certaines difficultés.

Il faudra, d'ailleurs, que ces coefficients soient fixés de telle manière qu'ils puissent s'appliquer à des situations variant à la fois selon les conditions d'exercice des professions commerciales et industrielles et les diverses régions de la France. Les travaux de la Commission devront, d'autre part, être menés rapidement, afin que les intéressés soient fixés, au plus tard, le 1er janvier prochain sur les conditions d'établissement du nouvel impôt.

Le ministre demande aux personnalités qui représentent au sein de la Commission le commerce et l'industrie de faire abstraction de leurs conceptions et de leurs préférences personnelles et de collaborer loyalement avec les représentants des administrations.

Le ministre des Finances attend de tous les membres de la Commission qu'ils apportent une collaboration indépendante et uniquement inspirée du souci de remplir leur devoir, non seulement vis-à-vis des intérêts particuliers qui leur sont confiés, mais aussi envers le Trésor et la Patrie.

MESURES DE GUERRE

Les Nouvelles Restrictions

Les projets du ministre du Ravitaillement

Le nouveau ministre du Ravitaillement, M. Maurice Long a fait connaître officiellement ses projets dans son discours à la Chambre, en réponse aux interpellations de MM. Boret, Rontin et Lefèvre. Son discours a produit une excellente impression et la Chambre, à maintes reprises, lui a témoigné son approbation.

La situation commande des économies et des restrictions.

En Allemagne, celles qu'on impose sont autrement lourdes.

A Berlin, en juillet 1917, la ration de pain était de 228 grammes par jour ; pommes de terre ou légumes de remplacement, 128 grammes ; viande, 71 grammes ; sucre, 28 grammes ; graisse et beurre, 11 grammes ; farine, 42 grammes ; œufs, 3 pour une semaine.

Il y a pire, c'est le régime d'un Français des régions envahies. M. Long cite ce passage de la lettre d'un membre du Comité hispano-néerlandais pour la Commission de ravitaillement, après un voyage à Mons, Maubeuge, Valenciennes, Tournai, Roubaix.

La conclusion de notre voyage est que, dans le nord de la France, on souffre de la faim.

La ration attribuée à la population est loin d'être suffisante. On le voit à l'aspect des hommes. La tuberculose, le scorbut et d'autres maladies augmentent dans des proportions effroyables; le chiffre de la mortalité est inquiétant. Il y a des contrées où la population reçoit une ration quotidienne de 1.000 calories, le chiffre maximum que nous avons trouvé était de 1.400 calories.

Si nous admettons qu'un individu normal qui ne travaille pas a besoin de 2.500 calories par jour et celui qui travaille de 3.500 à 4.500, vous pouvez vous former une idée de la misère qui règne.

M. Maurice Long ajoute :

Vraiment, quand le gouvernement vous propose quelques restrictions, est-il possible d'hésiter en présence d'une pareille situation ? On ne vous proposera pas le régime d'un Berlinois, mais simplement de faire ce qui est nécessaire, ce qui est indispensable pour ramener nos besoins à un niveau raisonnable.

Le ministre entre alors dans le détail des mesures qu'il compte appliquer.

MOINS DE SUCRE

Le sucre d'abord : le carnet est entré dans les habitudes et soulève peu de plaintes. Mais il y a des abus, des rationnaires inscrits indûment ; des sanctions sévères seront prises : elles comporteront l'affichage du jugement, afin de frapper par la publicité ceux qui n'hésitent pas à augmenter les charges de l'Etat pour augmenter leur part dans une répartition qui doit reposer sur l'égalité la plus complète.

La ration de sucre sera ramenée de 750 à 500 grammes ; le contingent actuel attribué aux industries de luxe sera réduit de moitié ; on économisera ainsi 150.000 tonnes de transport, c'est-à-dire que nous pourrons avoir un million et demi de quintaux de blé en plus.

UN PAIN MEILLEUR

Le pain maintenant : la qualité en est défectueuse : il faut le donner meilleur. M. Long déclare :

Comment donner à ce pays un pain véritablement sain ? Il faut tirer plusieurs moutures de la même qualité du blé. La population réclame moins de pain, mais un peu meilleur. (Très bien ! Très bien !)

Il faut limiter la quantité de pain. La carte de pain ne distingue pas entre les consommateurs des campagnes et ceux des villes. Les ruraux mangent plus de pain que les travailleurs des villes. On ne peut pas soumettre les ruraux à un rationnement du pain. (Très bien ! très bien !) En ce qui concerne les travailleurs manuels des villes, j'envisage un rationnement de pain. Le carnet de pain me servira de base pour me rendre compte de la consommation du pain dans ce pays.

PLUS DE JOURS SANS VIANDE

Le décret sur les jours sans viande sera supprimé à partir du 15 octobre.

En ce qui concerne la viande, le cheptel n'est pas en mauvais état, au moins pour la race bovine. Cependant le cheptel bovin peut souffrir du manque de fourrages.

Il faut reconnaître que le décret relatif aux deux jours sans viande n'a pas eu les effets qu'on en attendait.

Dans ces conditions, je ne prolongerai pas le décret au delà du 15 octobre.

Si, à un moment donné, je dois envisager de nouvelles restrictions, je le ferai par ce moyen ou d'autres plus efficaces.

M. Maurice Long traite ensuite des causes générales du renchérissement de la vie. Elles sont de trois sortes : pénurie de production, taux élevé des frets, gains excessifs des intermédiaires.

On a vu par le compte rendu de cette séance de la Chambre que le gouvernement est prêt à prendre toutes les mesures que comporte la situation.

Le Drame du Lac Léman

Les obsèques de Mlle Pascal d'Aix auront lieu dans le Var

Genève, 1er Octobre.

On annonce que le corps de Mlle Pascal d'Aix sera sans doute dirigé vers sa ville natale dans le Var, où aura lieu l'inhumation.

A travers les Journaux

Paris, 1er Octobre.

L'*Homme Enchaîné*. — Débordement de démagogie. — De M. G. Clemenceau :

Un rapport de M. Jeanneney, qui sera prochainement discuté en séance publique au Sénat, permettra à chacun de se rendre compte des effets de cynique impudence qu'un si monstrueux sans-gêne a produits.

Il suffit de noter au passage que M. Malvy a pu mettre en sursis d'appel au *Bonnet Rouge*, journal de trahison, un Goldsky présentement impliqué dans l'affaire du chèque allemand, le *Bonnet Rouge* considéré comme un service national d'une utilité telle qu'il l'emporte sur le devoir militaire pour les collaborateurs d'Almereyda.

N'oublions pas que pour des accomplissements de ce genre, le même M. Malvy a été successivement félicité par son groupe, par l'austère M. Ribot et par l'inénarrable Painlevé. Il y a de ces fortunes pour les amis de M. Poincaré.

On nous a promis la lumière. L'arrestation de Bolo qui eut les plus belles connaissances amènera sans doute quelques personnages connus à fournir leur contribution de vérité. MM. Dalbiez et Mourier se sont donnés la peine de préparer et de faire voter des lois destinées à empêcher le gouvernement d'éluder la stricte application de la loi militaire dans la France envahie. Je n'ai pas besoin de vous dire que le gouvernement en a été quitte pour modifier ses procédures d'embuscade ainsi que le rapport de M. Jeanneney en fera scandaleusement foi. Nous sommes même arrivés à ce degré d'invraisemblance que le nombre des embuscades va s'accroissant chaque jour et qu'aujourd'hui les plus impudents embusqués (qui parfois ont gagné des Croix et des galons dans le métier de fuyard) font les honneurs des cabinets ministériels aux législateurs des lois Dalbiez et Mourier.

Les choses en sont arrivées au point qu'il faudra peut-être citer des noms. Je souhaite que nous ne soyons pas contraints d'en venir là.

Cela dépendra des résistances finales de messieurs les embusqués.

La *Victoire*. — L'unité de front. — De M. G. Hervé :

Nous parlons constamment d'unité de front, de solidarité entre alliés, mais nous continuons, en 1917 comme en 1916, comme en 1915, à batailler chacun de notre côté, comme si nous ne nous connaissions pas.

Le généralissime anglais connait le front anglais. Le généralissime français connait le front français. Cadorna connait son front italien. Mais l'ensemble du front occidental, celui qui s'étend de Dunkerque à l'Isonzo, qui est-ce qui s'en occupe ? Quand le père Joffre a été fait maréchal, tout le monde croyait qu'on allait en faire un généralissime suprême du front occidental. Quand on a nommé le général Foch chef d'état-major général, résidant à Paris, on avait espéré qu'il serait le chef d'état-major du généralissime suprême. Seul le maréchal Joffre a, depuis la Marne, la réputation militaire mondiale qui est nécessaire pour assurer une pareille fonction et présider le grand état-major général interallié d'Occident.

N'est-ce pas un crève-cœur de constater à l'occasion du voyage du roi d'Italie en France que ce grand projet semble tombé à l'eau et que nous continuons, au début de la quatrième année de la guerre, à n'être, au point de vue militaire interallié, qu'un grand corps sans tête ?

Notules Marseillaises

Les îles Wallis

Une loi est soumise à la Chambre des députés, qui déclare colonie française le groupe des îles Wallis. La guerre ferait passer inaperçu cet agrandissement des terres françaises en Océanie. C'est du consentement des populations locales et du roi actuel, Lavelua, que l'annexion s'opère. Les îles Wallis étaient déjà sous notre protectorat depuis le 5 avril 1887. Le domaine colonial français ne s'agrandira pas considérablement de ce fait, puisque la plus grande des îles du groupe n'a que 15 kilomètres sur 7 et que la population totale de la douzaine d'îles n'est que de 5.000 habitants.

Mais la France aura ainsi une très belle rade, protégée de la haute mer, entre Tahiti et la Nouvelle-Calédonie, et les coprahs des Wallis deviendront des coprahs français. Marseille est plus spécialement intéressée à cette annexion nouvelle, puisque notre port est la tête de la ligne française qui doit desservir les îles, et aussi parce que leur production ressortit à l'industrie locale. Il ne fallait pas que la naturalisation française des îles Wallis passât inaperçue chez nous.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 16° 6 ; à 1 heure de l'après-midi, 25°, et à 7 heures du soir, 20° 3. Minimum, 13° 4 ; maximum, 26° 4. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 766 m/m 6 ; 766 m/m 7, et 766 m/m 5. Un vent faible d'Est et Sud-Est a régné toute la journée.

Remise de décorations. — Demain mercredi, à 8 heures du matin, M. le général gouverneur, procèdera dans la cour de la caserne du Muy (Saint-Charles) à la remise de décorations aux militaires dont les noms suivent :

Chevalier de la Légion d'honneur : Brosset Claude, capitaine à la sous-commission du réseau, gare Saint-Charles.

Médaille militaire avec Croix de guerre : Castor Albert, adjudant, 7e génie; Guichat André, sergent au 75e d'infanterie; Guis Antoine, 27e bataillon de chasseurs; Aubert Paul, caporal, 14e bataillon de chasseurs; Faur Adrien, caporal, 14e bataillon de chasseurs; Paradis Louis, 3e d'infanterie; Pichot Jules, soldat 8e colonial; Barthonnet Jean, soldat 37e colonial; Goichon-Marthe Pierre, 56e colonial; Issolan Amed, 5e tirailleurs; Dusan Gabriel, 117e territorial; Bernadet Jean, 35e d'infanterie; Coulet César, 54e bataillon de chasseurs; Dernis Baptistin, 159e d'infanterie; Ferrand Emile, 41e d'infanterie; Blesen Antonin, 22e colonial; Gouiran Joseph, 163e d'infanterie; Peyol Louis, 8e colonial; de Van-Vang, 2e Indo-Chinois.

Croix de guerre : Fascio Alexandre, caporal au 341e d'infanterie; Simian Edouard, soldat, 145e d'infanterie; Fueiler Edouard, soldat 1er R. M. A., avec étoile de bronze.

Croix de guerre à remettre aux parents : Pellardy Eugène, sergent-major, 341e d'infanterie, avec palme; Meynaud Eugène, soldat, 29e d'infanterie, avec palme; Bellottet Mary, adjudant-chef, 98e d'infanterie, étoile vermeil; Bernard Etienne, sergent, 111e d'infanterie, étoile argent; Barats Marie, maréchal des logis, 8e chasseurs à cheval, étoile bronze; Truphème Cyprien, soldat, 255e d'infanterie, étoile bronze; Guérin Charles, 159e d'infanterie, étoile bronze.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 2 et 3 octobre :

Marseille-Arenc, 1re catégorie, de 59.553 à 59.830 ; 2e, de 185.787 à 186.010.

Marseille-Saint-Charles, direction de Vintimille, 1re catégorie, de A-103.435 à A-103.457 ; 2e, de A-203.586 à A-203.625 ; 3e, de A-302.528 à A-302.583. — Autres destinations, 1re catégorie, de 116.771 à 116.874 ; 2e, de 226.255 à 226.628 ; 3e, de 310.818 à 310.930.

Marseille-Prado, marchandises de quais, 1re catégorie, de 59.417 à 59.469 ; 2e, de 114.491 à 114.905. — Marchandises de grues, 2e catégorie, de 8.255 à 8.263. Marseille-Prado-Vieux-Port, 1re catégorie, de 16.996 à 17.014.

L'horaire des Tramways. — La Compagnie des Tramways nous communique l'horaire de son service intermédiaire qui a été mis en vigueur hier. Cet horaire ne comporte que quelques rares modifications sur le précédent. En nous l'adressant, la Compagnie nous prie d'indiquer au public qu'elle fera tous ses efforts pour en assurer la stricte exécution, mais que les difficultés créées par l'état de choses actuel et surtout la pénurie de personnel peuvent la mettre dans l'obligation de supprimer momentanément quelques voyages, ainsi qu'elle en a avisé les autorités sous le contrôle desquelles elle se trouve placée. Il serait à désirer, dans l'intérêt de la population tout entière, que la Compagnie obtienne, pour ceux de ses agents appartenant au service auxiliaire et inoccupés dans des dépôts, les sursis qu'elle a demandés. Ces hommes, wattmen ou ouvriers, rendraient certainement dans la vie civile des services beaucoup plus appréciables dont bénéficierait notre ville.

C'est demain mercredi qu'à lieu l'ouverture de la boucherie, 83, b. Oddo. Viande 1er choix.

Max Dearly dans « Moune » au Gymnase. — Ce soir, le plus célèbre comique, le grand artiste Max Dearly débute au Gymnase, avec toute sa troupe. Max Dearly interprétera un des plus grands succès parisiens, *Moune*, flirt, en 3 actes. Tout-Marseille tiendra à honneur d'être, ce soir, au Gymnase, pour ovationner Max Dearly, dans *Moune*. Rappelons que la location est ouverte, et que l'on peut louer par téléphone, au numéro 27-79.

Disparus. — Depuis samedi dernier, une dame, âgée de 80 ans, taille moyenne, maigre, vêtue d'un corsage gris foncé, d'un jupon blanc et bleu à raies, un mouchoir noir sur la tête et chaussée de bottines noires à lacets, les cheveux coupés, un pouce déformé et portant une cicatrice au front, a disparu de son domicile et n'a pu être retrouvée. Prière de renseigner à son sujet M. Girard, 22, boulevard Théodore-Thurner, au magasin.

Parti radical et radical-socialiste. — Les adhérents à la Fédération régionale du Sud-Est pour les départements des Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Gard et Hérault, sont convoqués à Marseille, pour le dimanche 7 octobre, à 10 heures du matin, au Café de la Bourse, salle de l'entresol. A l'ordre du jour : Examen de la situation du parti ; nomination des délégués au Congrès régional. — Le président de la Fédération : N. Estier.

Une « agresseuse » pincée. — Vers 8 heures, dimanche soir, Mlle Elise André, 28 ans, demeurant, 83, rue Thiers, croisait, rue de la Bibliothèque, une jeune fille qui se jeta soudain sur elle et lui arracha son sac à main, puis s'enfuit rapidement. Aux cris de Mlle André, la voleuse fut arrêtée et livrée à la police. Conduite à la Permanence, elle se refusa à toute explication. Elle paraît âgée d'une vingtaine d'années. M. Seigland, commissaire de police, l'a fait écrouer.

Les autos écraseurs. — Hier matin, vers 10 heures, Mme Rose Debenedetti, 48 ans, descendait de tramway, dans la rue de Forbin, lorsqu'une automobile arriva sur elle. Mme Debenedetti, n'ayant pu l'éviter, fut renversée et roulée sur le sol. Des voyageurs la relevèrent et la conduisirent à la pharmacie Tacher, puis elle fut reconduite à son domicile, 27, boulevard Allemand. L'auto, qui porte le n° 146 M-3, a disparu. La police recherche le propriétaire.

Meurtrier arrêté. — Sur mandat d'arrêt de M. Castets, juge d'instruction, la Sûreté a arrêté hier, le nommé Oclo Joseph, 25 ans, sans domicile fixe, inculpé de tentative de meurtre. Avec un complice, le 4 septembre dernier au soir, cet individu pénétra dans le débit de M. Eugène Gorry, rue Lanternerie, 2, où, après avoir consommé, ils tirèrent plusieurs coups de revolver sur M. Gorry. Ce dernier, grièvement blessé, dut être transporté à l'Hôtel-Dieu. L'autre meurtrier est activement recherché.

Accident d'auto. — Au moment où il traversait en courant la route d'Aix, devant l'usine à gaz, avant-hier matin, vers 10 heures 30, le jeune Malaisé Alphonse, 14 ans, demeurant boulevard Ollivier, 18, était tamponné et jeté à terre par l'auto 22.729-Z. Relevé et transporté à son domicile, le jeune blessé y reçut les soins du docteur Grégoire. Son état est assez grave.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Marché aux porcs.* — Au marché d'avant-hier, dimanche, il a été apporté 416 porcs qui se sont vendus de 35 à 45 francs la pièce. Les autres, gras et maigres, se sont vendus de 300 à 360 francs les cent kilos.

SAINT-MARCEL. — Les vaillants Amis de l'Instruction Laïque de Saint-Marcel viennent de faire parvenir au président du Comité de l'Orphelinat laïque des Bouches-du-Rhône les souscriptions suivantes : Lamothe F., 2 fr.; Escoffier A., 2 fr.; Garone, 2 fr.; Mattei F., 2 fr.; Boyer J., 2 fr.; Reynier G., 5 fr.; Jean-Pierre Bernard, 5 fr.; Paul Marius, 2 fr.; Bosc A., garde champêtre à Saint-Loup, 5 fr.; Van H., 2 fr.; veuve Paul, 2 fr.; Maison Georges, 2 fr.; Rispy Jean, 2 fr.; Haom J.-Cl., 2 fr.; veuve Thomas, 2 fr. Total : 39 francs.

AIX. — *Vol de chaussures.* — Un jeune garnement a volé une paire de chaussures à Mme Bourrely, rue Chabrier, pour la vendre au prix de 1 fr. 50 à une dame Coste qui a restitué les souliers pour éviter la plainte et s'est fait rendre les 30 sous déboursés.

Plainte. — Le tirailleur Adda a porté plainte contre le caporal qui tient le bar « Charles », place de la Poissonnerie, pour avoir été menacé d'un revolver. Une enquête est ouverte à ce sujet.

Avis. — Le maire d'Aix a l'honneur d'appeler l'attention de ses administrés sur les dispositions du décret du 21 septembre, inséré au *Journal Officiel* du 22, relatif à la déclaration obligatoire, avant le 15 octobre, des stocks de jute dont le poids dépasse mille kilogrammes. Tout défaut de déclaration et toute fausse déclaration exposent les délinquants aux sanctions pénales prévues par la loi du 3 août 1917.

Fédération du Parti radical et radical-socialiste

Le vœu censuré

Dans le compte rendu que nous avons publié de la réunion de la Fédération départementale des Bouches-du-Rhône du parti radical et radical-socialiste la censure avait suspendu un vœu, le premier adopté par cette réunion. Elle nous permet aujourd'hui de le publier. Le voici :

I. — *La libération des vieilles classes.* — Considérant : Que l'effort surhumain que s'impose la France depuis plus de trois ans, en supportant la plus large part de la lutte, de l'issue de laquelle dépend la liberté des peuples et le triomphe de la justice et du droit, ne saurait être plus longtemps exigé d'elle sans compromettre sérieusement sa situation économique et paralyser l'avenir de la nation au lendemain de la guerre;

Que la France est en droit de demander aux Alliés de la soulager dans la plus large mesure possible, en raison des sacrifices énormes par elle consentis jusqu'à ce jour;

Que la France est la seule nation ayant ses enfants mobilisés jusqu'à l'âge de 48 et 49 ans;

Que sa vie économique actuelle et celle d'après-guerre exigent le renvoi des vieilles classes mobilisées pour sauvegarder le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

La Fédération donne mandat à ses élus à la Chambre et au Sénat :

1° De demander au gouvernement qu'il intervienne auprès des Alliés pour l'envoi immédiat, sur le front français, d'effectifs suffisants permettant la relève des vieilles classes;

2° De déposer d'urgence un projet de loi pour la libération avant le 31 décembre 1917, classe par classe, sans distinction d'armes, de catégorie, ni de profession, de tous les hommes mobilisés nés avant le 1er janvier 1878, ou appartenant, par leur classe de mobilisation, aux classes ainsi libérées.

Au Grand-Orient de France

L'assemblée générale du Grand-Orient de France, réunie à Paris, sous la présidence de M. Georges Corneau, a adopté à la presque unanimité les conclusions développées devant elles en ce qui concerne la Société des Nations. Elle a également décidé, à une grande majorité, la reprise de ses convents annuels, interrompus par la guerre, et ce dès le printemps de 1918.

La dernière séance a été presque tout entière consacrée à la déclaration, œuvre de la Commission des sept désignés la veille et rapportée par M. Debierre, sénateur du Nord. En voici les termes :

L'assemblée générale des francs-maçons du Grand-Orient de France, réunie à Paris, envoie à nos soldats et à leurs alliés l'hommage ému de sa reconnaissance.

Une propagande confessionnelle s'exerce aux armées depuis le début de la guerre, de l'intérieur aux tranchées, sous le couvert de l'union sacrée, et honneurs et profits sont trop souvent l'apanage des adversaires de la République.

Une agitation malsaine et avide de scandale, louche en ses moyens, réactionnaire dans ses origines et dans ses fins, cherche à troubler la conscience du pays. La franc-maçonnerie, qui n'entend couvrir aucune faute, compte que la justice suivra son cours et que contre les coupables, où qu'on puisse les trouver, elle s'exercera sans faiblesse.

Elle veut que la politique intérieure et extérieure soit désormais menée dans l'intérêt du salut public avec l'énergie qui convient à un véritable gouvernement de guerre. Il faut que la conduite de la guerre soit enfin celle que méritent la France et la démocratie. La franc-maçonnerie qui, de tout temps, a défendu la liberté de penser, proteste contre la censure politique.

Avant-garde de la République, elle signerait sa déchéance si elle se désintéressait de la France si tragiquement éprouvée et de la République si sournoisement combattue.

A l'encontre du Vatican, elle ne peut confondre les bourreaux et les victimes. Elle entend reporter sur l'Allemagne impériale les responsabilités de la guerre. Eloignée de toute pensée de conquête et résolue à chercher des garanties durables de paix et d'indépendance des peuples dans l'organisation préparée de la Société des Nations, elle convie ses membres à une vigoureuse et inlassable action pour propager les buts de guerre et les conditions de paix qu'elle trouve dans le retour à leur patrie de l'Alsace-Lorraine et de tous les territoires violemment arrachés par la force, la réparation des dommages de guerre et des ruines causées par l'ennemi, le désarmement général et l'institution d'un Tribunal international avec sanctions indispensables au maintien d'une paix faite sous la souveraine égide de la liberté et de la justice.

Pour cette œuvre de libération et de civilisation, la franc-maçonnerie française convie fraternellement les maçonneries des peuples alliés à unir aux siens le meilleur de leurs efforts.

Le prochain convent a été fixé aux vacances de Pâques 1918.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE LA PLAGE. — Dimanche, en matinée, la direction de l'Opéra de la Plage clôturera magnifiquement une série de brillantes représentations. On jouera *Werther*, et c'est le ténor le plus justement célèbre de l'époque, M. Edmond Clément, de l'Opéra-Comique, qui viendra chanter le chef-d'œuvre de Massenet, dans lequel il obtint de si splendides triomphes. Le grand artiste sera excellemment entouré par la belle cantatrice, Mlle V. Arriès et par le superbe baryton Castrix, que l'on va revoir avec joie.

Ce grandissime gala commencera par *Les Noces de Jeannette*, avec M. Castrix.

CHATELET-THEATRE. — Ce soir, réouverture de la saison 1917-1918, avec deux représentations de la Comédie-Française : *On ne Badine pas avec l'Amour*, et *Le Bonhomme Jadis*, avec MM. Dehelly, Siblot, Charles Granval, etc., Mmes Lara, Duassane. Le 2 octobre et le 3, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* et *Dépit amoureux*, avec MM. Dehelly, Siblot, Lagrenée et Mmes Lara, Nizan. Location ouverte, rue Sénac, 17.

THEATRE DU GYMNASE. — Ce soir, à 8 h. 30, grand gala, première de Max Dearly, le plus célèbre comique actuel, dans *Moune*, le superbe succès parisien, qui va triompher à Marseille, comme à Paris. Max Dearly est entouré par toute sa réputée troupe.

Ce spectacle de grand gala va réaliser une salle comble. La location est ouverte. Téléphone 27.79.

VARIETES-CASINO. — Ce soir, à 8 h. 30, le triomphal succès *C'est Nature*, la merveilleuse revue locale de Bossy, avec ses multiples vedettes, ses trente-six danseuses, son admirable mise en scène, et toutes ses sensationnelles attractions qui font courir Tout-Marseille. La location est ouverte.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, cinq grands débuts : Tom Hearn, Kitty Rosen, les As, Spadding Duo, Rochel. Succès sans précédent du comique Pélissier, de Fenner and Sully, Joly, etc.

ALCAZAR LEON-DOUX. — Ce soir, à 8 h. 30, le grand succès, *La Revue de l'Alcazar*, avec une interprétation de premier ordre.

COMMUNICATIONS

Parti Socialiste (S. F. I. O.), 8e section. — Ce soir, à 7 h., compte rendu du Congrès de Miramas, bar de l'Azur, 63, boulevard Chave, siège de la section.

Syndicat des Capitaines au long-cours. — Ce soir, à 5 h., assemblée générale. Election du président; questions très importantes.

Parti Socialiste (S. F. I. O.), 6e section. — Jeudi, à 7 h., réunion, boulevard de la Blancarde, 88. Ordre du jour : Compte rendu du Congrès fédéral de Miramas; questions importantes.

Le Midi au Feu

Brillante conduite du 96e d'infanterie

Dans un ordre qui nous est communiqué, le colonel commandant le 96e d'infanterie signale la brillante conduite de ce vaillant régiment au cours des combats qui se sont déroulés au mois d'août dernier.

C'est au 96e d'infanterie que l'on doit la reprise d'importantes positions et d'ouvrages puissamment fortifiés et défendus avec acharnement.

En dépit de vaillantes contre-attaques, ce régiment d'élite dut non seulement conserver tout le terrain conquis, mais encore progresser sous le feu de l'ennemi, faisant au total 800 prisonniers, dont un officier supérieur et 13 officiers, s'emparant de 28 mitrailleuses, 12 minenwerfer, 3 canons lourds de 150 et d'un nombre considérable d'armes et de munitions.

Rappelons que ce régiment, qui s'est couvert de gloire, compte dans son sein de nombreux méridionaux. Nous leur adressons, ainsi qu'à tous leurs valeureux camarades, nos chaleureuses félicitations.

CITATIONS

Notre jeune concitoyen, *M. Vignoux Louis*, du 13e d'artillerie, après avoir été cité à l'ordre de l'armée divisionnaire, a été cité une deuxième fois dans ces termes :

Excellent automobiliste, très dévoué et très courageux, a assuré le transport des munitions et réparé son tracteur en panne, malgré de violents bombardements.

Le jeune Vignoux Louis est le fils de M. Vignoux Edouard, le sympathique gardien de batterie de l'Escalette, dont le deuxième fils se trouve à l'armée d'Orient.

M. Favier Georges-Vincent, brigadier à la 78e batterie du 3e d'artillerie lourde, est cité à l'ordre du groupement pour le motif suivant :

Brigadier téléphoniste de batterie. A assuré, dans toutes les circonstances, le fonctionnement parfait de toutes les lignes qui lui étaient confiées, exécutant lui-même la pose et la réparation dans une région soumise à un bombardement quotidien.

M. Panazza Marcel, numéro matricule 7.284, deuxième canonnier servant à la 174e batterie du 7e régiment d'artillerie, a été cité à l'ordre du 41e régiment d'infanterie en ces termes :

Téléphoniste plein de zèle et de courage. S'est particulièrement distingué, le 17 juillet 1917, en réparant, sous un fort bombardement, des fils téléphoniques coupés.

Ajoutons que ce courageux soldat, dont toute la batterie, sous les ordres du sous-lieutenant Duthuit, a été citée à l'ordre de l'armée, a obtenu de son chef l'élogieux satisfecit suivant :

Le sous-lieutenant Duthuit certifie que le canonnier Panazza Marcel, faisant partie de la 174e batterie du 75e T. du 7e régiment d'artillerie, au moment de l'avance française sur la Somme, et que, au cours des combats des 17, 18, 19, 20 et 21 mars 1917, il s'y est comporté avec honneur et vaillance, contribuant ainsi pour une large part au succès remporté par son unité.
Aux armées, le 15 avril 1917.

Le maréchal des logis artificier *Deroudilhe Georges*, de la 28e batterie du 117e régiment d'artillerie lourde, a été cité en ces termes à l'ordre du commandement de l'artillerie :

Sous-officier du plus grand mérite, très énergique, très courageux les 3, 4 et 5 septembre 1917, les violents bombardements subis par la batterie ayant fait déclarer des incendies et des explosions multiples, est parvenu à sauver, sous le feu de l'ennemi, trente caisses en parties enflammées; s'est ensuite porté au secours du brigadier téléphoniste dont le poste flambait; son intervention a permis de sauver les appareils. Le 4 septembre, sous le feu de l'ennemi, est allé porter secours à un sous-officier d'une batterie voisine grièvement blessé, tombé aux abords de la position.

Notre vaillant concitoyen avait déjà été cité à l'ordre du régiment le 14 août 1916.

Le soldat *Bermond Antoine*, du 173e régiment d'infanterie a été cité à l'ordre du régiment en ces termes.

Téléphoniste très consciencieux et dévoué. A contribué par son zèle à maintenir constante la liaison téléphonique dans la journée du 20 août 1917, malgré les violents tirs de barrage.

Le soldat *Ambrosini Célestin*, soldat au 68e bataillon de chasseurs, a été cité en ces termes à l'ordre du bataillon :

Chasseur dévoué et courageux. A rempli au cours de l'attaque, à la plus grande satisfaction du commandement, toutes les missions qui lui furent confiées, malgré les barrages d'artillerie les plus violents.

Le caporal *Paccini Marius*, du 116e bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palmes, étoile de bronze, à la suite de ses brillantes actions d'éclats, vient d'être l'objet d'une citation, par décret de Sa Majesté le roi de Roumanie, qui lui a conféré la médaille « Barbatie si bredinta » de 3e classe (vaillance et fidélité). Plusieurs fois cité.

COURS ET LEÇONS

L'ouverture des cours de dessin et de peinture de M. Horace Richebé, le distingué artiste peintre, aura lieu jeudi prochain 4 octobre. Les élèves sont priés de se faire inscrire quai de Rive-Neuve, 26, tous les jours, sauf le jeudi.

M. Paul Bloch nous prie d'annoncer qu'il reprendra ses cours au Lycée de garçons et ses leçons particulières de piano, cours Lieutaud, 32.

Le cours communal gratuit de violon, donné à l'école de la rue Saint-Savournin, 62, et dirigé par Mme Martin-Aubin, officier d'académie, reprendra à partir de jeudi 4 octobre. Se faire inscrire à l'école. Pour les leçons particulières, rue Terrusse, 47.

La Société pour la Défense du Commerce rappelle aux intéressés que l'ouverture de ses cours commerciaux gratuits du soir aura lieu le 15 octobre prochain. Enseignement général pour hommes et jeunes gens, de 9 h. à 10 h., à l'Ecole de Commerce : cours de comptabilité, bureau commercial, correspondance commerciale, sténographie, calligraphie, français, anglais, italien, espagnol et russe. Enseignement spécial de l'industrie hôtelière. Pour dames et jeunes filles, de 7 h. 45 à 8 h. 45, au Lycée de jeunes filles : cours de comptabilité, correspondance commerciale, anglais, sténographie.

Pour les inscriptions et renseignements s'adresser au secrétariat de la Société, 12, rue Cannebière, de 9 h. à midi et de 3 h. à 5 h.

Mlle Marthe de Masini, officier d'Académie, professeur de musique, reprend les cours de piano, solfège, etc., de tous les jeudis, de 4 heures à 5 heures 30 du soir, à la salle Carbonel, 27, rue Saint-Ferréol. S'y faire inscrire ou au domicile du professeur, 40, rue Puvis-de-Chavannes, au 2e, pour les cours et leçons particulières.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Louis Brunel, soldat au 42e bataillon de chasseurs, tué à l'ennemi le 8 juillet 1917, à l'âge de 27 ans.

De M. Alfred Dugat, canonnier au 86e d'artillerie lourde, mort au service de la Patrie le 24 septembre 1917, à l'âge de 19 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Les dames du Marché central

La 158e souscription s'élève à 117 francs qui ont été répartis de la manière suivante : 25 fr. à M. le maire ; 25 fr. à l'œuvre des prisonniers russes et 77 francs ont été convertis en achat de fruits distribués dans les hospices ci-après : les Sénégalais, la Maison du Marin ; la Bourse libre du Travail ; Saint-Antoine ; les Aygalades ; hôtel du Levant ; Asile de Nuit, la rue d'Hozier ; les Frères. En outre, des fruits ont été offerts chez Monnier aux soldats convalescents en promenade.

Syndicat des ouvriers aux tabacs

La 113e souscription du Syndicat des ouvriers et ouvrières aux tabacs a produit la somme de 107 fr. qui a été répartie de la manière suivante :
Pour les blessés militaires (Croix-Rouge), 27 fr.80; pour les familles nécessiteuses des mobilisés, 9 fr. 20. Total : 107 fr.

Pour les infortunes belges causées par la guerre

Le consulat général de Belgique nous communique la 41e liste de souscriptions recueillies au consulat : V. C. (38e versement), 500 fr.; receveur P. T. T. Arles (32e versement), 40 fr.; receveur P. T. T. Arles (33e versement), 40 fr.; Mme Gontier (28e versement), 5 fr.; M. Jules Marcelin (28e versement), 5 fr.; M. Schmitz, 2 fr. Total : 592 francs.

Dons et secours

M. le maire a reçu, hier, la somme de 77 fr. 35, pour les Orphelins des Alliés, produit de la fête organisée au quartier du Calvaire par le groupe Saints Comme et Damiano, M. Giacobi, président.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 1er Octobre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 30 septembre :

Notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les batteries ennemies dans la boucle de la Cerna et au nord de Monastir.

Deux reconnaissances, qui essayaient d'aborder les positions italiennes, ont été repoussées.

Le Roi d'Italie sur le Front belge

Un télégramme au roi Albert

Le Havre, 1er Octobre.

A la suite de sa visite au front belge, le roi d'Italie a adressé au roi Albert le télégramme suivant :

Turin, 30 Septembre.

J'emporte un souvenir vivace du front belge, que j'ai parcouru avec Votre Majesté, et qui est un exemple éclatant et un stimulant pour tous ceux qui, dans cette guerre, combattent pour l'indépendance et la justice contre la violation du droit et l'oppression des peuples.

J'exprime à Votre Majesté ma vive gratitude pour son accueil cordial. J'ai été heureux de me trouver au milieu de ses soldats, de cette vaillante armée à laquelle est due, comme glorieux achèvement de son œuvre héroïque, la restauration complète de sa Patrie.

VICTOR EMMANUEL.

Le souverain belge a répondu par le télégramme suivant :

Je remercie Votre Majesté du chaleureux message qu'elle vient de m'envoyer. La visite de Votre Majesté est pour mes soldats, qui en ont été très fiers, un puissant encouragement. Résolue de lutter jusqu'au bout pour l'indépendance et la restauration de la Patrie, l'armée belge s'inspirera du glorieux exemple donné par la vaillante armée italienne.

Les Raids d'Avions allemands sur l'Angleterre

Londres, 1er Octobre. (Officiel).

Au cours du raid aérien de la nuit dernière, il y a eu neuf tués et quarante-deux blessés. Il y a eu seulement deux tués à Londres. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

On annonce qu'un aéroplane ennemi a été descendu au large de Douvres.

Londres, 1er Octobre.

Les journaux annoncent que suivant une évalutation officieuse, le nombre des bombes lancées hier soir sur Londres s'élève à dix. Plusieurs de ces projectiles sont tombés près les uns des autres, dans des terrains vagues.

La Réserve de l'Armée territoriale

Un vœu du Conseil général des Pyrénées-Orientales

Perpignan, 1er Octobre.

Le Conseil général a réélu président M. Pams. Le Conseil a émis le vœu que tous les hommes de la réserve de l'armée territoriale, sans distinction de classes ni de professions, soient renvoyés sans délai dans leurs foyers.

La Guerre sous-marine

Dans la Manche

Paris, 1er Octobre.

Le 4 septembre, vers 6 heures, un patrouilleur de la Manche Orientale, escortant cinq voiliers, aperçoit à trois milles environ, le kiosque d'un sous-marin en train de plonger et le signale aussitôt par T. S. F. Deux heures plus tard, dans les mêmes parages, des hydravions venus de la côte normande, lancent des bombes sur un sous-marin en surface qui s'immerge précipitamment. Enfin, à 9 heures 45, l'ennemi reparaît en vue du convoi des voiliers remorqués, et le patrouilleur ouvre le feu à grande distance, puis, comme le sous-marin reste émergé, le patrouilleur court dessus en continuant à tirer jusqu'à la brusque disparition de l'ennemi, qui ne riposte pas.

Dans la journée du 6 septembre, un dirigeable du Havre descend au-devant d'un groupe de patrouilleurs et les informe qu'il vient de lancer des bombes sur un sous-marin à un demi-mille de là. Ces bâtiments font route dans la direction indiquée et aperçoivent le sillage en forme de V d'un sous-marin naviguant en plongée.

Les uns après les autres, ils entrent dans le sillage, et dès qu'ils en ont dépassé la pointe, lancent des grenades à l'aplomb de la position présumée du sous-marin. Tous recommencent une seconde fois la même manœuvre. Mais à ce moment, le sillage disparaît. Les patrouilleurs croisent une partie de la nuit dans la région, sans trouver trace de l'ennemi.

Le Congrès coopératif

Un Conseil unique de la Fédération Nationale

Paris, 1er Octobre.

Le Congrès coopératif international a poursuivi ce matin ses travaux à La Bellevilloise. La réunion était présidée par M. Cheuet, administrateur délégué des magasins de gros, assisté de MM. Berland (Limoges) et Farrejot (Grenoble). Il y a eu une longue discussion sur le Conseil unique du M. D. G. et de la Fédération Nationale. Ont parlé en faveur du Conseil unique de MM. Poisson, Gentilhomme (Tours), Coyelas, banlieue sud de Paris ; Montoux, de Firminy, Contre, Rousseau (Auray), Lamothe (de La Bellevilloise), Barbèle « de la Famille Nouvelle » (Paris). Après eux M. Svob (Lorient) a soutenu le rapport du Conseil central en faveur du Conseil unique. Au vote, il y a eu, 893 suffrages pour le Conseil unique et 122 contre.

A 2 heures 30, l'assemblée générale du Magasin de gros, s'est ouverte sous la présidence de M. Gaillard, de l'Union des consommateurs de la banlieue Ouest, assisté de MM. Geoffrin (Vierzon) et Vorâier (de La Bellevilloise). L'assemblée a voté l'augmentation du capital. Elle a adopté le rapport du Conseil d'administration et nommé comme candidats au Conseil unique : MM. Gaillard, Clouet, Pockestadt, Sellier, Gido, Lévy, Lamothe (de Paris), Lucas (Sotteville-les-Rouen), Lepouriel (Fougères), Poulette (Roanne), Chartenot (Angoulême), Benoist (Troyes), Joucaviel (Carmaux) et désigné MM. Cicé, Ducrocq, Droneau, Berland et Tutin comme contrôleurs.

Violentes Attaques allemandes sur la Meuse et dans les Flandres

Communiqué officiel

Paris, 1er Octobre.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front de l'Aisne, actions d'artillerie assez vives dans les secteurs de Laffaux et d'Ailles, et dans la région entre la Miette et l'Aisne.

Au nord de Braye, un de nos détachements, composé d'un officier et de douze hommes, a exécuté un coup de main sur une tranchée adverse et ramené, sans avoir subi de pertes, quinze prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, après un violent bombardement, les Allemands ont prononcé une attaque entre le bois Le Chaume et Bezonvaux. Un combat acharné s'est engagé dans nos éléments avancés où l'ennemi avait réussi à pénétrer, et s'est terminé à notre avantage. Notre ligne est intégralement rétablie. Nous avons fait une quinzaine de prisonniers. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Communiqué anglais

1er Octobre, 22 heures.

L'ennemi a lancé ce matin, à 5 heures 30, sur un front de plus de 1.500 mètres, une puissante attaque contre nos positions au nord de la route d'Ypres à Commines, et à l'est du bois du Polygone. Les troupes allemandes, qui se sont avancées en trois vagues successives, ont subi de fortes pertes sous nos feux d'infanterie et nos barrages d'artillerie, et ont reflué en désordre. Nous avons poursuivi l'ennemi en retraite et fait un certain nombre de prisonniers.

L'attaque a été renouvelée deux fois en forces considérables sur le même front au cours des trois heures suivantes. La lutte fut très violente et se termina encore par la retraite de l'ennemi sur tous les points, sauf en face de la corne est du bois du Polygone, où les Allemands ont réussi à s'établir dans deux de nos avant-postes.

L'artillerie allemande a montré une certaine activité, au cours de la journée, vers Bullecourt, ainsi qu'au sud et au nord de Lens.

Le chiffre des prisonniers faits par nous en septembre 1917 s'élève à 5.296, dont 146 officiers. Nous avons capturé, en outre, onze canons, dont 3 lourds, 57 mortiers de tranchée et 377 mitrailleuses.

La visibilité, meilleure hier, a permis à nos aviateurs de faire beaucoup de travail d'artillerie et des photographies. Les opérations de bombardement se sont poursuivies sans interruption jour et nuit, et plus de 11 tonnes de projectiles ont été jetés sur l'aérodrome de Gontrode, des cantonnements et des voies de communication dans la zone de bataille, ainsi que sur un dépôt et un quartier général près de Cambrai. L'ennemi a également effectué, au cours de la nuit, de nombreux bombardements aériens, qui n'ont occasionné que peu de dégâts d'importance militaire.

Une photographie prise à la suite du bombardement aérien du champ d'aviation de Gontrode, montre qu'un des hangars a été atteint dans la nuit du 29 au 30 septembre. La même photographie permet de voir trois aéroplanes, qui ont atterri dans un champ à 8 kilomètres au sud de cet aérodrome. Deux d'entre eux sont manifestement désemparés. Des reconnaissances exécutées aujourd'hui ont trouvé les trois appareils à la même place ; le grand hangar de Gontrode, utilisé pour les appareils Gotha, aurait été incendié la nuit dernière.

Bien que l'aviation ennemie n'ait pas montré, hier, une très grande activité, nos pilotes ont rencontré quelques formations importantes. Quatre appareils allemands ont été abattus, huit autres contraints d'atterrir désemparés. Cinq des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué belge

Le Havre, 1er Octobre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Les 30 septembre et 1er octobre, les régions de Ramscapelle, Œrscapelle, Rougedame et Loo-Knocke ont été en butte à des tirs ennemis. Beaucoup de nos postes avancés ont été violemment bombardés. Nous avons riposté sur Dixmude, Biercquen et sur de nombreuses organisations allemandes.

Notre artillerie a canonné les communications et cantonnements de l'adversaire, en représailles à de nombreuses bombes jetées en différents points de notre zone arrière.

L'aviation a été très active au cours de ces deux journées et a effectué de nombreuses missions de reconnaissances, de chasse et de protection, au cours desquelles de nombreux combats ont été livrés et effectué des bombardements vers Roodewelde, en représailles de ceux exécutés par l'ennemi sur nos cantonnements.

Les Scandales de Paris

L'Affaire Bolo

Bolo pacha alimenté artificiellement

Paris, 1er Octobre.

Bolo pacha a reçu hier, on le sait, à la prison de Fresnes, la visite de son défenseur, Me Jacques Bonzon, avec lequel il s'est longuement entretenu, en dépit de son état de faiblesse. En effet, l'inculpé a refusé de prendre aucune nourriture depuis son arrivée à l'infirmerie. N'avait-il point d'appétit ou bien faisait-il la grève du ventre ? Cette version semble être la seule vraie. Mais elle ne lui réussira pas car il a été décidé qu'on l'alimenterait artificiellement, à l'aide de sondes et de piqûres.

M. Bolo sera interrogé à Fresnes par le capitaine Bouchardon qui, hier, a dépouillé la correspondance et les documents trouvés au Grand Hôtel, lors de l'arrestation de l'inculpé.

La banque Périer proteste

Paris, 1er Octobre.

Un journal ayant désigné la banque Périer et Cie comme ayant payé à Bolo et à ses complices des chèques délivrés par la Deutsche Bank, après transmission par des banques américaines, le secrétaire de la banque Périer à qui nous avons fourni cette information, nous a fait la déclaration suivante :

« Nous n'avons jamais été en rapports ni directement ni indirectement avec la Deutsche Bank. Il est inutile d'insister davantage ».

— Bolo pacha est-il votre client ?

— Oui. Mais ses fonds déposés par lui, n'ont été employés que pour acheter des valeurs françaises.

— Ce qui veut dire qu'il n'a jamais tiré de chèques sur votre banque ?

— Jamais, et j'ajoute qu'aucun chèque signé par lui au profit de tiers, n'a été présenté à notre caisse. D'ailleurs, je vais m'en assurer.

Après quelques instants d'attente, notre interlocuteur nous a confirmé sa déclaration par la négative.

L'Affaire Turmel

L'instruction contre le garçon Cousin va être classée

Paris, 1er Octobre.

L'instruction contre le député Turmel se trouve momentanément suspendue par suite des difficultés de procédure soulevées par le député de Loudéac, qui insiste pour la jonction des instructions en cours, ce que le juge M. Gilbert, lui refuse.

Ce magistrat a entrepris l'instruction de la plainte Turmel contre le garçon de bureau de la Chambre des députés Cousin. Cet après-midi, M. Gilbert a donc entendu M. Cousin, qu'assistait son défenseur, Me Henri Bonnet, qui a définitivement accepté de l'assister.

Le garçon de bureau de la Chambre a ensuite été confronté avec plusieurs de ses collègues du Palais-Bourbon déjà entendus, et qui l'ont vu au moment où il ramassait le pli contenant les 25.000 francs en billets de banque suisses.

Sur ces entrefaites, Me Jacques Bonzon, qu'accompagnait M. Turmel, s'est présenté au juge pour lui remettre la requête du député de Guingamp, aux fins de prise de corps dont nous avons déjà communiqué le texte. Cette requête était accompagnée de la lettre de M. Gilbert, déjà également publiée.

— Vous ne pouvez pas, s'est écrié M. Cousin, me laisser sous le coup de l'accusation que vous avez portée contre moi. Si vous savez quelque chose, dites-le, on cherchera encore quoique j'affirme être innocent.

M. Turmel a déclaré qu'il n'avait rien à répondre, que c'était à la justice de suivre son enquête. D'ailleurs, a ajouté le député de Guingamp, je ne puis avoir mon avocat avec moi comme partie civile, donc je me tairai, mais je promets de m'expliquer complètement lors du prochain interrogatoire auquel je serai convoqué après-demain comme inculpé, dans l'affaire de commerce avec l'ennemi qui m'est reprochée. Là, je dirai tout.

C'est sur ces paroles que le député des Côtes-du-Nord s'est retiré.

Le juge d'instruction estime que dans l'affaire Cousin, son enquête est complète. Il va la classer, en communiquant la procédure au procureur de la République, en vue de ses réquisitions définitives. En l'état du dossier, un non-lieu en faveur du garçon de bureau Cousin, s'impose.

Paris, 1er Octobre.

L'enquête judiciaire ouverte, sur la plainte de M. Turmel, contre le garçon de la Chambre des députés, M. Cousin, est sur le point d'être classée. Le juge d'instruction, M. Gilbert, y a consacré son après-midi, en entendant l'inculpé M. Cousin, qu'assistait son défenseur, Me Henri Bonnet, M. Turmel, en qualité de partie civile, assistait à cet interrogatoire, qui fut suivi d'une confrontation avec les huissiers de la Chambre, MM. Seguy, Launay et Durand. Ceux-ci ont assisté à la découverte du pli contenant les billets suisses. Ils ont répété le propos d'après lequel ils avaient entendu dire qu'il n'y avait que 25.000 francs. Un autre témoin, le garçon Bertrand, se souvient que M. Turmel, à qui il alla le 17 juillet remettre la correspondance, lui dit : « Je suis ennuyé ! Je ne sais ce qu'est devenue une enveloppe dans laquelle étaient serrés 25.000 francs ». M. Gilbert a souligné ce qu'avaient d'intéressantes ces dispositions formelles, et il a adjuré le député de Guingamp de lui apporter des indications nouvelles s'il en possédait, afin de serrer si possible de plus près encore la vérité.

Le second dossier de l'affaire, le procureur général contre le député Turmel, sera également communiqué au procureur de la République, afin de permettre au juge de rendre une ordonnance consécutive à la sommation qu'hier M. Turmel a fait à M. Gilbert de jonction des deux affaires. Ce sera sans nul doute une ordonnance de non-jonction, que le magistrat rendra, d'autant que l'une d'elles, celle de Turmel contre Cousin, aura été classée.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

Paris, 1er Octobre.

L'un des inculpés, Jean Goldsky, arrêté avec Jacques Landau, la semaine dernière, a été interrogé tout l'après-midi par le capitaine Bouchardon. L'inculpé a donné de longues explications sur ses rapports avec le *Bonnet Rouge* et son directeur Almereyda.

La Spéculation sur la Monnaie

Chalon-sur-Saône, 1er Octobre.

Conformément à une circulaire émanant du ministère de l'Intérieur et de la Sûreté générale, concernant la monnaie, dont pourraient être détenteurs les étrangers circulant en France, le service de surveillance de la gare de Chagny (Saône-et-Loire), a opéré la saisie de 2.263 francs en billon, or et argent, trouvés sur des étrangers.

Ces spéculateurs ont reçu, en échange, des billets de la banque de France et la monnaie saisie sera remise dans la circulation publique.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 1er Octobre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Sur le plateau de Bainsizza, l'ennemi a renouvelé les tentatives d'attaque contre les positions que nous avons récemment conquises. Il a été nettement repoussé à chaque reprise. Le nombre des prisonniers capturés pendant l'action offensive de ces jours derniers atteint 2.019, dont 68 officiers. Sur le Carso, vive activité des patrouilles. Dans la vallée de Fumo (Adamello), des groupes ennemis qui tentaient de s'approcher de nos positions entre le Passo-della-Porta et le Passo-Forcel-Rosso, ont été mis en fuite et poursuivis par nos patrouilles, qui ont capturé une grande quantité de munitions et d'explosifs.

Pendant la nuit du 29 au 30, des avions ennemis ont lancé des bombes sur Palmanova, Aquileja, Monfalcone et d'autres localités du bas Isonzo, sans causer de dégâts. Une femme a été tuée.

LA PAIX DU PAPE

La réponse de la Turquie

Bâle, 1er Octobre.

On mande de Constantinople le texte de la lettre du sultan en réponse à la note du pape :

« C'est avec un sentiment de haute considération et de profonde sympathie, que nous prîmes connaissance de l'émouvant appel que Votre Sainteté nous adressa, ainsi qu'aux chefs de tous les autres Etats belligérants, dans la noble intention de mettre un terme à la guerre actuelle, la plus effrayante que le monde ait jamais vue, et ramener ainsi la paix et la concorde parmi les peuples.

« Les pensées élevées qui ressortent des déclarations de Votre Sainteté, ainsi que les sentiments de grand amour du prochain qui animent Votre Sainteté envers l'humanité souffrante et égarée, nous ont profondément touché. L'avertissement chaleureux et loyal que le Saint-Siège renouvela jusqu'à maintenant avec une impartialité incontestable pour mettre un terme à la lutte cruelle qui, depuis plus de trois ans, ravage les forces les plus précieuses de tant de peuples, nous trouva d'autant mieux disposé, que notre gouvernement, ainsi qu'il eut toujours le courage de l'annoncer ne poursuit aucun but injuste ni dans le domaine politique ni dans le domaine économique.

« Nous avons été forcés de combattre pour le maintien de notre indépendance, ainsi que pour le libre développement de notre pays. Ce but, absolument justifié, qui consiste principalement dans la défense des droits, de notre souveraineté entière et illimitée sur tous les territoires, de nos frontières nationales, est celui que nous poursuivons encore aujourd'hui. Nous fûmes toujours animés de l'ardent désir de faire bénéficier notre pays des bienfaits d'une paix durable et équitable et, comme toujours, d'accord avec notre peuple, de travailler au progrès du bien-être de notre empire dans tous les domaines où l'activité peut s'exercer, en vivant en parfaite harmonie avec les autres Etats.

« Pénétré de ces sentiments et conscient de nos devoirs envers le Tout-Puissant et l'humanité, nous avions, d'accord avec nos alliés, dans le courant du mois de décembre de l'année passée, proposé à nos adversaires d'entrer en négociations pour établir une paix juste et honorable. Bien que depuis, nous ayons à plusieurs reprises, fait connaître nos intentions en ce sens, elles ne trouvèrent aucun écho. La proposition de Votre Sainteté, qui tend essentiellement à créer une paix établie sur des bases rationnelles, une paix durable, telle que nous la préconisâmes toujours, ne peut, par suite, que rencontrer votre approbation.

Sa Sainteté annonce que l'organisation future du monde doit être fondée sur l'exclusion de la violence et des armes, sur la force morale du droit, sur le triomphe de la justice et de l'équité internationales. La réalisation de cette si noble idée, qui, nécessairement, aurait comme résultat pratique d'assurer un droit, une égalité réelle, semblables à tous les Etats dans la mesure où ils sont membres de la communauté internationale, nous paraît le seul moyen de préserver l'univers de catastrophes futures, d'éviter que des conflits sanglants entre nations, soient les causes de souffrances et de désolations.

De même que Votre Sainteté, nous pensons que, pour atteindre ce but, humanitaire entre tous, les négociations futures devraient viser à chercher et à trouver les moyens les plus pratiques et les plus efficaces pour amener une limitation réciproque et progressive des armements sur mer, sur terre et dans les airs, et de mettre ainsi au service du développement du progrès, de la civilisation, du bonheur, de l'humanité toute entière, les richesses et les ressources de tous les peuples. Ces négociations devraient précisément, comme le dit Votre Sainteté, régler d'une façon équitable la question de la liberté des hautes mers, qui est un bien commun à tous les peuples et mettre définitivement de côté, pour l'avenir, les idées d'hégémonie.

« La proposition de Votre Sainteté de soumettre les difficultés internationales à un tribunal d'arbitrage obligatoire, nous paraît également de la plus haute importance. Convaincus de la grandeur de cette pensée et des résultats bienfaisants qu'aurait sa réalisation, nous n'hésitons pas un seul instant à déclarer que nous sommes prêts, à l'occasion des négociations de la paix, à étudier les moyens d'applanir les conflits internationaux. Nous le ferons en prenant en considération les garanties qui se rapportent à l'existence souveraine et au libre développement des peuples. C'est ainsi que nous pensons que les propositions de Votre Sainteté contiennent des bases fermes pour applanir le conflit actuel et amener une paix générale et durable.

« Nous sommes aussi persuadé que si nos adversaires d'aujourd'hui sont inspirés des mêmes idées et sentiments, qui sont conciliables avec nos buts de guerre légitimes que nous venons d'indiquer, rien ne s'opposera à ce que commencent les négociations de paix comme Votre Sainteté le souhaite dans la noblesse de son âme.

« Que le Tout-Puissant conserve toujours Votre Sainteté dans la noblesse de son cœur ; que le Tout-Puissant garde toujours Sa Sainteté sous sa divine protection ».

Un Accord hollando-allemand

Londres, 1er Octobre.

Le *New-York Times* publie un long télégramme de Washington donnant le résumé des négociations engagées entre le Bureau d'exportation Landbour et une agence commerciale allemande de La Haye. Ce télégramme donnerait les bases d'un accord hollando-allemand.

Les demandes allemandes comprendraient au moins 75 % du total des exportations de beurre ; 66 % du total des exportations de fromage ; au moins autant du porc et des saucisses exportées dans d'autres pays, y compris par le Comité de Secours Belge ; au moins 75 % du total des exportations de légumes ; 75 % du total des exportations d'œufs ; la moitié du total des exportations de lin ; au moins la même quantité de bestiaux et de viandes exportées dans d'autres pays.

Le télégramme dit qu'il y a lieu de croire que le gouvernement des Etats-Unis considère l'accord comme non équitable et qu'il suspendra probablement les envois de provisions jusqu'à ce que le traité soit modifié.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 1er Octobre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT DU NORD. — Dans la direction de Riga, à 5 verstes au sud de la voie ferrée, dans la région de Spitali, nos avant-gardes ont refoulé les avant-postes de l'ennemi et ont avancé de 800 à 1.000 pas.

FRONTS OCCIDENTAL ET ROUMAIN. — Fusillade.

FRONT DU CAUCASE. — Rien d'important à signaler.

OPERATIONS AERIENNES. — Le 28 septembre, dans la direction de Kowel, 20 pouds de bombes ont été lancés dans les organisations de l'arrière de l'ennemi. Dans la direction de Boutchatchi, nos « mourometzy » ont lancé six pouds de projectiles. Enfin, il est constaté que le 28 septembre, notre pilote, le sous-officier Sapojnikoff a abattu un avion ennemi, qui est tombé près du village de Vollovetz, au sud-ouest de Hadaoutz.

La Crise russe

La Conférence démocratique

Pétrograde, 28 Septembre.

Dans son discours à la Conférence démocratique, M. Kerensky a dit, à propos de l'affaire Korniloff :

« Le gouvernement, dit-il, fut informé que, dorénavant, aucun remaniement du Cabinet ne pourrait se faire sans l'approbation du Grand Quartier Général. En même temps, vu le rapprochement de Pétrograde, à la suite de la chute de Riga, de la zone militaire, Korniloff exigea que toutes les troupes de l'arrondissement de la capitale lui fussent soumises. Le gouvernement refusa catégoriquement, prévoyant les conséquences dangereuses de pareilles mesures. »

M. Kerensky, faisant l'exposé des événements ultérieurs déjà connus, explique ensuite qu'il dût agir énergiquement et promptement, vu le mouvement subit et inattendu de l'armée du général Krimof vers Pétrograd.

Exposant le programme de la Conférence, M. Kerensky déclare que le gouvernement le charge de dire qu'en ce moment plus que jamais, le pays doit faire un grand et suprême effort, car l'anarchie croît d'une façon irrésistible et se répand par énormes vagues dans tout l'Etat. Il cite un télégramme d'Helsingfors, par lequel le gouvernement est prévenu que les forces révolutionnaires locales ne lui permettront pas d'empêcher la réouverture de la Diète qu'il avait dissoute. (Les maximalistes approuvent, criant : Bravo ! très bien !)

M. Kerensky se tourne alors vers les bancs des maximalistes et s'écrie : « Citoyens, quiconque n'a pas encore perdu la raison, appréciera ces applaudissements, particulièrement au moment où nous venons de recevoir un télégramme annonçant l'approche de la flotte allemande dans le golfe de Finlande. » Puis M. Kerensky ajoute : « Si le gouvernement et le pays n'entendent pas la Conférence se prononcer d'une voix ferme et catégorique, la cause de la révolution sera irrévocablement perdue. Cela est d'autant plus nécessaire que nous attendons, sur le front, de grands événements. »

M. Kerensky termine ainsi : « J'ai fini de parler comme homme. Je reprends la parole comme chef du pouvoir, et je déclare de nouveau que quiconque aura attenté à la libre république russe, apprendra la toute-puissance du gouvernement révolutionnaire.

Une longue ovation est faite à l'orateur.

Le ministre de la Guerre, général Verkovsky a commencé son discours en déclarant que l'Allemagne, voyant la faiblesse de la Russie, a fait des tentatives de paix séparée avec la France et l'Angleterre, en leur proposant tout ce qu'il leur faut, aux dépens de la Russie. Nos vaillants alliés ont repoussé avec indignation ces propositions, croyant toujours fermement que l'armée russe fera quand même son devoir.

Passant à la question de la guerre, le général Verkovsky a déclaré qu'elle doit être poursuivie jusqu'à ce qu'on ait la ferme assurance que la paix, tant convoitée, sera une paix de liberté pour toutes les nations. Le ministre a insisté sur la nécessité du rétablissement de la discipline par tous les moyens, même les plus extrêmes.

M. Tseretelli, qui a été acclamé par les cris de : « Vive le chef révolutionnaire ! » a déclaré : « Un ministère exclusivement socialiste est un projet irréalisable, car un pareil Cabinet n'existerait pas longtemps. D'un autre côté, les éléments bourgeois doivent renoncer à la lutte contre la démocratie, qui vient de sortir considérablement renforcée de la rébellion du général Korniloff. Donc, conclut l'orateur, le principe de coalition s'impose impérieusement. »

Bulletin Financier

Paris, 1er Octobre. — C'est aujourd'hui que s'est effectuée sur notre place la liquidation de fin de mois qui a été aussi aisée que de coutume. Pas de changements ou presque dans la moyenne des taux des reports qui est de 4 1/2 % sur le marché officiel et d'environ 5 1/2 % en coulisse. Signalons même que certaines valeurs particulièrement en vedette en ce moment enregistrent un déport. Les ventes continuent à influencer considérablement le cours de notre 3 % qui se traite à 60 30. Par contre notre 5 % ne supporte aucune variation de cours. Les transactions sur les actions de nos chemins de fer et de nos banques paraissent un peu moins importantes. Les valeurs russes cotées seulement au parquet semblent un peu faibles.

AVIS DE MESSE

Mme veuve Louis Chiesa, née Orsoni et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion de la mort de son époux regretté **M. Louis CHIESA**. La messe de sortie de deuil sera dite en l'église Saint-Cannat (les Prêcheurs) mercredi 3 octobre, à 9 heures du matin.

AVIS DE DECES (Aix)

Mme veuve Bertrand et sa famille font part du décès de **M. Jean-Baptiste BERTRAND**, receveur-buraliste. Les obsèques auront lieu mardi 2 octobre, à 1 h. 30, boulevard de la République, 3.

Les membres de la **Société Saint-Crépin** sont invités à assister aux obsèques de leur collègue **BERTRAND Jean-Baptiste** aujourd'hui mardi, à 1 h. 30., boulevard de la République, 3.

AVIS DE DECES

Les membres de la **Société des Commis et Employés** sont priés d'assister aux obsèques de **M. Louis FENECH**, membre actif, qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 2 du courant, à 9 h. 30 du matin, 15, traverse Saint-Charles.

M. Victor Pélissier et Mme, née Bicaïs, et leurs enfants ; M. Pierre Bicaïs et Mme, née Bicaïs, et leurs filles ; Mme veuve J. Constantin et son fils ; Mlle Honorine Bicaïs ; Mme veuve Pierre Clavier et sa famille ; M. et Mme Louis Clavier et leurs enfants ; les familles Pélissier, Lelong, Tomatis, Bicaïs, Clavier, Vassal, Bérard, Monlahu, Vidal, Philip, Maréchal, Maret, Gan, Trucchi, Destéfanis ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme veuve François BICAIS**, née **Anne CLAVIER**, décédée chez sa fille, à Nice, à l'âge de 79 ans, leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante, cousine et marraine, munie des Sacrements de l'Eglise. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques qui auront lieu à Marseille. On ne reçoit pas.

Priez pour elle !

Un vieux remède contre le Mal d'Estomac le meilleur et le plus économique

SOULAGEMENT INSTANTANE OU REMBOURSEMENT DE VOTRE ARGENT

La réputation dont jouit le vieux remède contre les maux d'estomac : digestions difficiles, dyspepsie, gastrite, aigreurs, etc, connu sous le nom de « Magnésie Bismurée » est dû, assure-t-on, au fait que ce produit pris immédiatement après le repas ou chaque fois que des douleurs se font sentir, à raison d'une demi-cuillerées à café délayée dans un peu d'eau chaude, neutralise instantanément toute secrétion acide, arrête la fermentation de la nourriture et permet à la digestion de se continuer normalement et sans douleurs. Grâce à l'efficacité pour ainsi dire invariable de ce remède, le pharmacien bien connu qui s'est spécialisé dans la préparation de la « Magnésie Bismurée » pour l'estomac a placé dans chaque paquet un bon de garantie assurant le remboursement intégral du produit en cas de non-satisfaction. La véritable « Magnésie Bismurée » (marque déposée) — celle qui est garantie — se trouve dans toutes les pharmacies sous forme de poudre ou de comprimés : Poudre, 3 fr. 30 ; comprimés, 2 fr. 80 (impôt compris). Achetez-en un peu aujourd'hui et dites autour de vous avec quelle rapidité votre mal d'estomac a été guéri.

LE HAMMAM Bains. Bain de vapeur. Massages. — Douches. Piscine. 14 allées de Meilhan. Prix modérés.

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris

Bourse de Marseille du 1er Octobre

3 % au Porteur, coup. 60 40; coup. de 100, 60 65. — 5 % au comptant 1915-1916, 87 60; 200 et 500, 87 60. — Panama, 111. — Penarroya, 2620. — Houillères d'Ahun, 175. — Mines de Graissessac, 615. — Sucrerie et Raffinerie d'Egypte, 655. — Ville de Paris 1871, 383; 1876, 498; 1892, 260; 1894-1896, 202; 1898, 305; 1912, 220; 1917, 496 50. — Foncières 1879, 467. — Communales 1880, 464. — Foncières 1885, 335. — Communales 1906, 364; 1912, 193. — Crédit Foncier 1917 5 1/2 % lib., 332 50; 240 fr. non versés, 304. — P.-L.-M., fusion ancienne 3 %, 329. — Société Marseillaise de Crédit, act. lib., 638; act. de 250, 658. — Cyprien Fabre et Cie, 1505. — Société Nouvelle d'Embarcations de Servitude, 85. — Fraissinet et Cie, 1120. — Messageries Maritimes, act. ord., 330. — Compagnie de Navigation Mixte, 575. — Transatlantique act. ord., 465; act. de prior., 455. — Transports Maritimes à vapeur, 1460. — Tramways, 428. — Bormettes, 21. — Charbonnages des B.-du-R., 700. — Grand'Combe, 3200. — Raffineries de sucre de la Méditerranée, 1314. — Société Nouvelle des Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1850. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, 556. — Verminck C.-A. et Cie, 190. — Enfida, 990; titres de fondation, 300. — Immobilière Marseillaise, 530. — Compagnie française de l'Afrique occidentale, 1995. — Ciments Portland artificiels, 20. — Ciments Romain Boyer, 175. — Société Commerciale Française de l'Indo-Chine, 389. — Docks Libres et Magasins Généraux de Marseille, 270. — Fournier L.-Félix et Cie, 450. — Froid Sec, 152; part de fondateur, 320. — Glycérines, 625. — *Petit Marseillais*, 320. — Produits Chimiques du Midi, 850. — Salins du Midi, 2900. — Raffineries de Soufre réunies, 285. — Tuileries Romain Boyer, 139. — Ville de Marseille 1894, 71; 1905, 415. — Communaux, de 500, 505. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 335. — Energie électrique du Littoral Méditerranéen 5 %, 498.

Une publication merveilleuse !!! — EN VENTE PARTOUT

Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement !

Verdun

Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.

PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONT

Série en 4 Fascicules qui paraîtront successivement les 1er et 15 Octobre, 1er et 15 Novembre

Le Fascicule : 1 fr. 50

Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE — PARIS 30, rue de Provence

Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 30 septembre et 1er octobre. — Julien Emma, Saint-Barnabé. — Garcia Louis, Saint-Henri. — Bertinatti Germaine, Saint-Henri. — Rey Léon, La Valentine. — Camus Léon, rue Charras, 117. — Villovia Balthazar, Grand-Salon de la Villette, 90. — Hillaire Félix, Calade Saint-Louis, 13. — Achenza Joseph, rue Saint-Laurent, 8. — Thireau Marie, quai Rive-Neuve, 13. — Elmiger Adèle, rue d'Endoume, 73. — Théron Henri, boulevard Dugommier, 95. — Severio Louis, impasse Bernard-du-Bois, 4. — Seguin Mireille, rue Bon-Pasteur, 9. — Fabre Paul, rue Vian, 2. — Flocard Charles, rue Parmentier, 10. — Ricca Madeleine, quai Rive-Neuve, 30. — Cassèse Raymonde, Bompard. — Toulouse Lucie, avenue d'Arenc, 28. — Zaneboni Victor, rue Lantier, 16. — Gimmig Antoine, rueÉdendé, 20. — Bérengier Odette, boulevard Sainte-Thérèse, 37. — Sabatier Jean, rue d'Aix, 50. — Salvarelli Michel, rue Albrand, 17. — Michelotti Charles, Saint-Henri.

Total : 35 naissances, dont 11 illégitimes.

DECES du 30 septembre. — Danise Carmen, 2 ans, traverse de l'Eglise, 5 (Capelette). — Mattei Catherine, 66 ans, rue du Petit-Puits. — Scotto Caroline, 73 ans, Sainte-Anne. — Brun Thomas, 82 ans, rue de la Colline, 21. — Vuolo Antonio, 28 ans, rue de la Reynarde, 13. — Grandis Anne, 42 ans, rue Thomas, 45. — Allard Catherine, 89 ans, chemin des Chartreux, 12. — Gan Ferdinand, 13 ans, avenue d'Arenc, 133. — Persollo Maria, 59 ans, rue Sainte-Sophie, 35. — Villaume Ernestine, 20 ans, La Valentine. — Molinero Aimable, 55 ans, rue d'Endoume, 31. — Audemard Marie, 55 ans, rue Thiers, 62. — Donato Marguerite, 38 ans, La Valentine. — Rinucci Paul, 86 ans, chemin de Saint-Julien, 57. — Sidi Jacques, 61 ans, boulevard Notre-Dame.

Total : 19 décès, dont 2 d'enfants.

DECES du 1er octobre. — Bucci Victor, 9 ans, boulevard de la Méditerranée, 58. — Arzano Erembert, 3 mois, boulevard Gazzino, 14. — Escoffier Dominique, 59 ans, rue du Petit-Saint-Jean, 6. — Palmas Angela, 20 ans, rue Auphan, 5. — Casanova Jean, 37 ans, rue Lanthier, 29. — Guingand Antoinette, 32 ans, rue Bouterie, 6. — Gilles Antoine, 52 ans, Mazargues. — Dumont Marie, 47 ans, rue de Turenne, 17. — Piras Jean, 2 ans, boulevard Giraud, 18. — Fenech Louis, 56 ans, traverse Saint-Charles, 15. — Pacini Costantino, 74 ans, Sainte-Marthe. — Guis Euphrosine, 79 ans, rue Fortunée, 62. — Merono José, 56 ans, impasse André, 6. — Michel Geneviève, 83 ans, rue Barthélemy, 4. — Guerriero Ermelinde, 28 ans, rue Saint-Pierre, 22. — Mourre Pierre, 71 ans, La Valentine. — Bartoli Jean, 56 ans, rue du Petit-Puits, 7. — Peretti Vincent, 51 ans, rue de la Fare, 14.

Total : 18 décès, dont 3 d'enfants.

Publications de Mariage du 29 Septembre

Entre : Durand André, artiste dramatique, et Claire, dite Simonne Gallotti. — Horac Mateo, camionneur, et Rullan Margarita. — Thoma Alex, gardien de la paix, et Vescovacci Etoile. — Dervilly Eugène, canonnier, et Tortone Maria. — Douglas James, lieutenant armée anglaise, et Chapulut Suzanne. — Touache François, forgeron, et Combes Marie. — Navarro Ramon, journalier, et Moreno Teresa. — Giebert Vincent, forgeron, et Loubière Adélaïde. — Gaillard Henri, soldat au 172e d'infanterie, et Perche Marie. — Toti Charles, chauffeur, et Corgorno Annonciade. — Billet Louis, sous-lieutenant au 2e d'artillerie, et Perachio Marcelle. — Ponce Angel, fabricant de mandolines, et Rinaldi Louise. — Capitani Antoine, ingénieur, et Paoli Marie. — Carino Vincenzo, employé, et Boutin Maria. — Lota Charles, caporal au 99e d'infanterie et Gévaudan Rose. — Schiano Antoine, chauffeur, et Fanelli Rosa. — Martignoni Alberto, cimentier, et Kaufmann Marie. — Truc Louis, chauffeur, et Bostino Marie. — Gautier Ferdinand, tonnelier, et Moustier Maria. — Capriata Polycarpe, employé, et Castan Rose. — Marques Emilio, journalier, et Perez Nicolasa. — Gatti Louis, mineur, et Gara Marthe. — Chiantaretto Giovanni, charretier, et Manara Elise. — Jullien Honoré, employé, et Piallat Paule. — Arnoux Auguste, maçon, et Valdi Maria. — Cassis Alfred, verrier, et Galvani Teresa. — Burkard Marcel, soldat au 22e colonial, et Arrighi Jeanne. — Richelme Marcelin, employé, et Audibert Marie. — Blanc Louis, employé, et Gallissian Angèle. — Clément Louis, soldat au 10e d'artillerie, et Dogliani Anne. — Lanfranchi Jules, pharmacien, et Fezou Jeanne. — Amphoux Joseph, orthopédiste, et Pyraque Jeanne. — Sardou Paul, cultivateur, et Cauvin Thérèse. — Saglietto Vincent, employé et Duc Marie. — Romano Etienne, mécanicien, et Rochas Marie. — Fabre Laurent, soldat au 73e d'artillerie, et Escaich Marie. — Terrazzoni Sébastien, brigadier d'octroi, et Costa Claire. — Gras Louis, soldat au 4e colonial, et Devaugermé Anna. — Canicas Jean, quartier-maître électricien, et Gatt Eugénie. — Diarbe Kirlian, représentant, et Grosson Jeanne. — Toye-Lazarin Jules, employé, et Mélard Louise. — Azibert Jean, brigadier au 70e d'artillerie, et Pizzi Adèle. — Salles Honoré, télégraphiste, et Brive Marie. — Villard Antoine, soldat au 55e d'artillerie, et Conte Léonie. — Laconde Louis, chauffeur d'auto, et Rossero Maria. — Brumaud Jean, commis en douane, et Roman Félicie. — Paget Joseph, mécanicien, et Morel Jeanne. — Fourmaire Honoré, agent maritime, et Beynet Renée. — Astéggiano Bernardi, journalier et Exbrayat Andréa.

FONDÉE EN 1822

The Farmers' Loan and Trust Company
NEW-YORK

PARIS — 41, Boulevard Haussmann
BORDEAUX — 8, Cours du Chapeau-Rouge

DEUX AGENCES DANS LA ZONE DES ARMÉES

Accréditée par le Trésor des Etats-Unis comme Agent Spécial auprès des Intendants et Trésoriers Payeurs aux Armées Américaines en France

Facilite les affaires de banque avec les Etats-Unis

LONDRES : 26, Old Broad Street, E. C. 2, et 16, Pall Mall East, S. W. 1.

Tribune du Travail

On demande des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, 40, rue des Trois-Mages, 2e.

Contremaîtresse, sacs jute. Se présenter rue Consolat, 1.

On demande une apprentie et une demi-ouvrière tailleuses, chez Mlles Muguet, 6, rue Chevalier-Roze.

On demande de bons couseurs pour la machine Rapide; des déformeurs et déformeuses de semelles et talons, à l'usine Charpin, 8 et 10, rue Florac. S'y adresser.

On demande une femme de chambre ayant servi dans les hôtels et une femme pour le nettoyage. S'adresser Américain-Hôtel, 1, rue des Quatre-Pâtissiers (cours Belsunce).

On demande un homme de peine au courant de l'entretien des cuivres et des glaces. Chaussures garanties, 4, rue Saint-Ferréol.

On demande un employé de 13 à 14 ans, présenté par ses parents. Rue Adolphe-Thiers, 31, magasin.

On demande un petit jeune homme pour les courses. Pharmacie Raybaud, 7, rue de la République.

On demande un jeune homme pour les courses et le nettoyage American Tailor, 12, rue Paradis.

Ouvrière et demi-ouvrière repasseuses, demandées, rue des Abeilles, 26.

On demande une bonne ouvrière repasseuse sachant bien faire le linge, 3 fr. 50 par jour, 7, rue Thubaneau.

On demande une apprentie et une commise, Grand'Rue, 47, magasin de confections.

On demande des bonnes jupières, demi-ouvrières et apprentie tailleuses, 11 *a*, rue Dragon, au premier.

On demande selliers-carrossiers, Guldener, 52, avenue du Prado.

On demande raccommodeuse pour lingerie. Marseille Colonial, maison de Lorme, 20, rue Colbert.

On demande une bonne ouvrière et demi-ouvrière pompières chez M. Canelis, 65, Grand'Rue, escalier B.

On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, pour les courses ét le nettoyage, 9, rue de la Grande-Armée, Pharmacie Marnac.

On demande, 9, rue Moustier, au 1er, modes, une jeune fille pour faire les courses, payée de suite, présentée par ses parents.

Jeune homme pour les courses demandé, 17, rue Pavillon, tailleur.

Tailleuses ouvrières, demi-ouvrières et apprenties demandées, boulevard de la Madeleine, 50, au premier.

On demande des ouvrières pour la fonfection des chemises d'homme, chez M. C. Roux, rue du Progrès, 20.

Femme de ménage, avec références, demandée, trois heures le matin, rue Villeneuve, 2, au 2e.

On demande un coupeur de tiges pour la chaussure militaire, chez Forcifino, rue Sainte, 165.

Demande emballeur expérimenté, garçon 14 à 16 ans pour courses, (présenté par parents). Roccia, 29, rue Thubaneau.

On demande des ouvrières jupières et demi-ouvrières couturières. Cartier, 167, rue de Rome.

On demande des demi-ouvrières tailleuses et une jeune fille pour ménage et tailleuse payée de suite, 22, rue Paradis, 2e.

On demande des demi-ouvriers et apprentis mécanicien, 10, rue Borde (savonnerie), de 5 à 6.

On demande un apprenti dégrossi. S'adresser chez M. Tempier, rue Thiars, 27, au 5e.

On demande un garçon de 12 à 14 ans, présenté par ses parents pour faire les courses, à l'Inouï, 60, rue Saint-Ferréol.

Garçon de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, demandé pour courses, 188, rue de Rome, magasin.

On demande des apprenties tailleuses payées de suite chez Mme Michon, 18, rue Navarin, au premier étage.

On demande des ouvriers monteurs au cloué, chaussures, 38, rue d'Italie.

Jeune fille de 12 à 16 ans, apprentie broderie artistique, payée est demandée. Mme Torresi, 23, rue Nationale.

On demande tricoteuses sur machines rectilignes, atelier et domicile. Etablissement Lambert, 93, rue Grignan.

On demande une bonne pour restaurant, rue de la Rose, 8, Theodorakis.

On demande une ouvrière repasseuse, trois jours par semaine, et une demi-ouvrière, rue Hoche, 1, repassage, quartier Saint-Lazare.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **62 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bde de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

La Neurasthénie, *l'anémie, toutes les dépressions physiques et morales résultant de l'appauvrissement du sang, sont*

Vaincues par LA FERROGARNINE Phosphatée du Dr VILLARD

EN VENTE dans toutes les Pharmacies

On demande bonne ouvrière tailleuse et apprentie, rue Longue-des-Capucins, 21, au 2e, Mme Duciel.

Ouvrières confectionneuses sont demandées, 24, rue d'Aubagne.

On demande une ouvrière tapissière, maison A. Reison, 78, rue Paradis.

On demande un garçon de 13 à 15 ans, pour les courses, sachant lire et écrire, présenté par ses parents, de 7 heures à midi, rue Désirée, 7, premier étage.

On demande une demoiselle de salle rue Puvis-de-Chavannes, 36, restaurant Hélène.

On demande une jeune fille pour faire les courses, 41, rue d'Aubagne, Teinturerie.

On demande de bonnes ouvrières piqueuses de bottines à façon pour travail soigné. Manufacture de chaussures Castanier, 35, rue des Princes.

On demande un jeune garçon de 14 à 15 ans, pour faire les courses, cours Gouffé, 14, au magasin, de 8 heures à 9 heures.

On demande blanchisseuse à la journée, 3 fr. 50 par jour, travail assuré, 17, rue du Petit-Saint-Jean, magasin de repasseuse.

Ouvrières papetières et ouvrières et apprenties cartonnières sont demandées. Se présenter, quai du Canal, 21.

On demande un demi-ouvrier ou un apprenti, une ouvrière et demi-ouvrière teinturières. Fournon, 23, rue de l'Evêché.

On demande des bons pompiers, des bons ouvriers tailleurs pour travailler à l'atelier, ainsi qu'un jeune homme pour les courses, chez M. Morelli, tailleur, 1, rue Nationale, Marseille.

On demande une bonne et une plongeuse pour bar et restaurant, rue Beauvau, 22.

BOURSE DU TRAVAIL (Téléphone, 9-29). — On demande : Des ouvriers typographes connaissant les travaux de ville, à Avignon (Vaucluse); un ouvrier bûcheron, à Saint-Jean-les-Martigues (B.-du-R.); un ménage jardinier-potager et fleuriste, connaissant la vigne, pour Ollioules (Var); un ménage jardinier-potager et divers, à Sénas (B.-du-R.); des ouvriers tonneliers, à Saint-Etienne (Loire); un ouvrier polisseur-marbrier sachant conduire un polissoir radial, à Castres (Tarn); des manœuvres pour engrais chimiques, à Septèmes (B.-du-R.); un ouvrier tapissier-garnisseur, à Nîmes (Gard); des ouvriers trancheurs et smilleurs de pavés; des manœuvres (majeurs), pour poudrerie; un ouvrier et demi-électricien; des ouvriers serruriers ou charpentiers en fer; un garçon de bar (bonnes références); un demi-serrurier ou apprenti dégrossi un peu fort; des ouvriers maçons; des appréceurs et demi-tailleurs; un pompier tailleur; des ouvriers et demi-plombiers; un ouvrier charron et un forgeron-charron; un ouvrier cordonnier pour la réparation; un tireur de devant et un bon coupeur de travers (scierie); un ouvrier calssier; des teneurs de pieds (maréchalerie); un affûteur de scies; des jeunes gens pour les courses; des apprentis : matelassier dégrossi, menuisier et fumiste dégrossis; une demi-ouvrière implanteuse; des ouvrières pantalonnières (travail à emporter); des ouvrières giletières (travail à emporter); une ouvrière, demi-ouvrière et apprentie tailleuses; une ouvrière et demi-pompières; des ouvrières lingères (travail à emporter); une ouvrière et demi-coiffeuses; une apprentie corsetière; une coursière; une petite fille pour travail facile. — S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité.

INSTITUT COMMERCIAL COLBERT
6, rues des Feuillants et Noailles — Marseille
Cours privés ou gratuits de 8 à 21 h. (Cours p. Correspondance)
COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, CALLIGRAPHIE
Concours : Elèves offic., Banq., P. T. T., Pes. Jurés, P. et Ch. Hres spéciales p. cours réservés p. jues filles (Placement gratuit)
Distrib. Prix, Médailles, Diplômes, 7 Oct. (Faculté Sciences)

MINES DE ROUINA (ALGÉRIE)
Société belge toute d'apparts. - Actionnaires et obligataires doivent se faire connaître de suite, en indiquant nombre de titres et nos, au CREDIT FAMILIAL ALGERIEN, 10, Rue d'Isly, Alger. Urgent, prendre mesures vigoureuses de circonstances *(sur place)*. R. à payer. Indifférents impardonnables.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Pile MEILHAN, 8, bl. Meilhan. Se méfier des imitations.

Carte-Lettre illustrée
MOD. DEPOSE « LE ZONI »
Supprime l'enveloppe et le papier à lettre, est plus pratique et moins encombrant, rend de grands services aux familles des mobilisés et aux soldats sur le front
SIX MODÈLES ARTISTIQUES :
1o POINCARÉ — 2o JOFFRE — 3o GARROS — 4o LE 75
5o GARROS et GILBERT — 6o NOS GRANDS GÉNÉRAUX
25 Cartes-Lettres assorties..... 0.70
50 » » » 1.35
100 » » » 2.60
Franco contre mandat adressé à l'un des agents régionaux : MARTIN, 56, rue Sébastopol, Marseille. LETRANGE, 26, rue Pont-Juvénal, Montpellier.
PRIX DE GROS pour papetiers, libraires, tabacs, etc.

Manufacture d'Echelles en tous genres
LA PHOCEENNE, Maison de Nettoyage, 23-25, rue de La Palud

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

A VENDRE chambres, sall. à mang. t. styles, bureaux, toilettes, 5, rue du Lycée, au 1er.

RELIGIEUSE donne secret pr guérir pipi au lit et coqueluche. Maison Burot J. 3, à Nantes.

DACTYLO homme au dame, connaissant parfaitement sténo anglaise et française est demandé par Société Française des Torpilles Whitehead, Saint-Tropez. Indiquer prétentions et référ.

A VENDRE riche chambre à 2 et 3 port., noy. ciré, neuve, salle à manger, n'imp. l'offre, rue Républicque, 95, au 1er.

REMÈDE ANTISEPTIQUE d'une réputation universelle
LES PASTILLES VALDA
ÉVITENT ET COMBATTENT
Toux, Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, récentes ou invétérées, Bronchites aigües ou chroniques, Catharrhes, Grippe, Influenza, Asthme, etc
MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN de n'EMPLOYER QUE Les VÉRITABLES PASTILLES VALDA
LES DEMANDER, LES EXIGER
dans toutes les Pharmacies
en Boîtes de 1.75
portant le NOM
VALDA

Dans chaque ville importante SITUATION indépend. pouv. rap. 40 à 100.000 fr. p. an est offerte à monsieur ou dame ayant belles relat., au courant des affaires, aucun capital à engager, appoint. fixes. Ecrire avec timbre pour réponse, **Volay, constitution et domiciliation de sociétés, 16, rue Grenette, Lyon.** Prochainement succurs. à Marseille. Il ne sera pas répondu avant le 13 octobre. On convoquera.

AUTOMOBILE Bébé Peugeot, motocyclette, motorette Terrot, deux bicyclettes, un fusil à vendre, docteur Portal à Besse (Var).

CAMION-AUTO 1.500 kilos, à vendre, bon état. S'adresser chez Cinzano, 36, rue République.

BATEAU DE PÊCHE On désire acheter bateau de pêche, avec articles de pêche de préférence. Bourgeat, b. Casimir-Maire, 6, Vieille-Chapelle, Marseille.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage. 2, rue Eglise-Saint-Michel.

OUVRIERS tôliers, chaudronniers, fumistes et monteurs pour chauffage central sont demandés Soc. Anon. des Etablissements Fascio et Sauvaire. 78, rue Cherchell.

2e AVIS Mme Condamine a vendu sa part d'association du commerce de chocolaterie, 2 bis, rue Fontange, à p. d. d. acte. Opp. Tonnot, 31, r. Montgrand.

Vous désirez acheter un Fonds de Commerce ?
Vous pouvez vous adresser à un Cabinet d'affaires. Mais vous pouvez aussi, pour une somme très modique,
Trouver vous-même une bonne occasion
grâce aux
ANNONCES ECONOMIQUES "CLASSÉES"
du PETIT PROVENÇAL
Vous économiserez ainsi de l'argent en évitant tout frais de courtage.
Vous n'aurez à mettre aucun étranger au courant de vos affaires.
Vous êtes, du reste, mieux placé qu'un intermédiaire pour défendre vos intérêts.

PROPRIÉTÉS avons acheteurs immédiat, avec ou sans vignoble, toute la France, jusqu'à 2.000.000 fr. Agence Jauffret, Nimes. Références 1re ordre.

PERDU bracelet-montre entouré perles, de la brasserie Chapitre à la rue Colbert. Rapporter contre récompense, concierge, 18, rue Colbert.

LA PERSONNE qui a été vue ramassant un sac noir vendredi soir vers 5 heures, devant Castelmuro, rue Noailles, est priée de le rapporter, 17, rue de la République, au 2e.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

Faiblesses Générales, Anémie, Pâles Couleurs, Epuisement, Crampes d'Estomac, Maladies Nerveuses et toutes les Maladies AYANT POUR CAUSE L'APPAUVRISSEMENT DU SANG ET LES TROUBLES DE L'ESTOMAC SONT RADICALEMENT GUERIES PAR LES

CACHETS DE VIDALIZ

Prix de la Boîte 2 francs 50 — par poste 2 fr. 70, mandat ou timbres

Dépôt Général : DIANOUX, pharmacien, *Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE, et* Pharmacie du Serpent, *Rue Tapis-Vert, 34.*

Toulon : Pharmacies Chabre, Gorlier frères. — *Arles :* Pharmacie Maurel. — *Avignon :* Pharmacie Marie. — *Aix :* Pharmacie Dou. — *Aubagne :* Pharmacie Lafond. — *Carpentras :* Pharmacie Laval. — *Draguignan :* Pharmacie Bel. *Grasse :* Pharmacie David. — *Nimes :* Pharmacies Favre, Baud, Gamel et Boissier. — *Nice :* Pharmacie Rostagni. — *Orange :* Pharmacies Julien, Casimir, Laval, Chauméton. — *Apt :* Pharmacie Santoni. — *Alais :* Pharmacie Bonnaure. — *Cannes :* Pharmacie Antoni. — *Tarascon :* Pharmacies Bro, Descomps, Dagran. — *Pertuis :* Pharmacie Nicolas et toutes Pharmacies.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 2 Octobre

— 106 —

LE

Roman de Christiane

TROISIEME PARTIE

PÈRE ET FILS !

Il se retirait, laissant le fils de la créole atterré...

Allant et venant dans cette chambre où, quelques minutes plus tôt, l'espoir allumait sa flamme joyeuse en ses yeux...

... Sa flamme maintenant éteinte.

... Eteinte pour toujours.

Oui, Pierre restait là, hébété.

Il n'avait même pas songé à reconduire Marc tellement les courtes, tellement les rapides paroles de celui-ci l'avaient bouleversé.

... Ces paroles, qui venaient en quelques secondes de détruire le beau rêve échafaudé par lui.

Sa douleur était profonde.

Il se disait :

— Pourquoi, contrairement à son habitude, Marc ne me regardait-il pas en me parlant ? Pourquoi détournait-il les yeux ? C'est donc qu'il ne disait pas la vérité ?

Et, avec un douloureux frisson :

— C'est donc qu'il mentait ?

Mais il chassa bientôt cette pensée.

Elle était trop pénible.

Elle lui enlevait tout espoir pour jamais, et il voulait espérer encore.

... Croire que la déception qu'il venait d'éprouver lui faisait s'exagérer les choses...

Il tenta un effort sur lui-même ; il se reprit.

Mais il se disait :

— Je saurai la vérité.

Et le lendemain, dans la matinée, il gravit le Gütsch à son tour.

Il faisait un joli temps d'hiver, froid mais ensoleillé.

Déjà, les routes, couvertes de neige la veille était devenues impraticables.

La matin même des traîneaux avaient ouvert des passages.

L'horizon, limpide, offrait un spectacle magique. C'était sous la clarté très vive du matin, une merveilleuse fête de blancheur et de pureté.

Mais Pierre ne prêtait aucune attention au paysage.

Il allait, la tête basse, perdu dans ses réflexions profondes.

Se rendait-il donc au Chalet bleu ?

On eût pu le croire, car il en avait pris la direction.

Mais à la sortie de la forêt, las de cette marche dans l'épaisse couche de neige, il s'arrêta.

A quelques centaines de mètres, la maison où il avait été accueilli jadis, la maison où il avait recouvré la santé apparaissait, jolie et riante, dans ce décor de blancheur.

Les fenêtres reflétaient les rayons du soleil...

On entendait les cris de quelques-uns des enfants... qui jouaient dans la neige.

Pierre, de l'étui de cuir qu'il portait en sautoir, avait tiré une jumelle qu'il braqua dans la direction du chalet.

La porte qui au-dessus du perron donnait accès au vestibule était ouverte.

Sur la facade claire, elle formait un rectangle sombre.

Longtemps le jeune homme regarda.

Et voici que soudain une silhouette s'encadra dans ce rectangle sombre.

Voici que sortant de l'ombre une femme apparut.

... Une femme grande et belle qui s'arrêta un instant au seuil puis qui s'avança ensuite sur le perron.

... Suivie bientôt par une autre... plus jeune... Et toutes deux semblaient causer familièrement... affectueusement...

Un cri était monté aux lèvres de Pierre.

... De Pierre qui regardait éperdûment ces deux femmes qu'il reconnaissait tout de suite... ces deux femmes qui n'étaient autres que madame Harley et Claudette.

Et distinctement, dans ce coin où il se trouvait, il voyait la directrice sourire... sans doute à quelques-uns des bambins qui jouaient devant elle.

Il aperçut aussi Claudette dont le visage était grave, voilé, eût-on dit, d'une secrète, d'une profonde mélancolie.

La lorgnette tremblait entre les doigts du jeune homme.

Un instant il resta là, sans pensée, sans réflexion, absorbé tout entier dans cette vision délicieuse.

Pris d'un vertige... d'une griserie qui faisait naître en lui un frisson... un frisson d'amour éperdu...

C'était tout le passé qui renaissait brusquement.

... Tout ce qu'il avait espéré... et aussi tout ce qu'il avait souffert...

— Comme elle est belle ! ah ! comme elle est belle ! murmura-t-il.

Et sur son visage... sur son visage soudain transfiguré... sur son visage illuminé, une extase profonde, une extase presque divine se reflétait.

Oui, pour un instant, il oubliait la raison de sa présence à cet endroit.

Mais un soupir, brusquement, vint à ses lèvres.

Son visage changea d'expression.

Par le rectangle sombre de la porte ouverte, comme elles étaient apparues tout à l'heure, les deux femmes venaient de disparaître.

Elles étaient rentrées à l'intérieur du chalet.

Pierre remit sa lorgnette dans l'étui.

Ses lèvres tremblaient encore.

Seulement alors il retombait du joli rêve que pendant quelques secondes il venait de faire.

Il retombait dans la triste réalité.

Et il se disait :

— Marc a menti... Marc a menti.

Il n'en pouvait plus douter maintenant.

La directrice n'était pas souffrante, comme son fils l'avait prétendu.

... Cette maladie avait été inventée... avait été prétextée pour empêcher la visite de Pierre au Chalet bleu.

Et c'était madame Harley qui l'avait voulu.

... Madame Harley qui n'avait pas désarmé...

... Madame Harley qui condamnait son seuil au malheureux.

Oui, Pierre devait chasser toute espérance.

Jamais Claudette ne serait à lui.

Maintenant c'était fini.

Et il regardait encore désespérément... là-bas, vers le chalet... il regardait ce petit rectangle sombre derrière lequel, tout à l'heure, la jolie vision s'était évanouie.

... Il regardait cette porte inexorablement close pour lui.

Puis tout à coup il eut un geste.

Ses épaules qui s'étaient voûtées, se redressèrent.

Il passa la main sur ses yeux... ses doigts écrasèrent deux larmes à ses paupières.

— Allons, assez de faiblesse ! murmura-t-il.

Brusquement, il se retourna... Et, sans un regard en arrière, revenant sur ses pas, il s'enfonça dans la forêt blanche et silencieuse.

Il comprenait à présent ce qui s'était passé.

Marc, dès son retour, avait fait part à sa mère de sa rencontre avec lui, Pierre. Il lui avait annoncé le désir de celui-ci de venir présenter ses hommages aux hôtesses du chalet bleu... Et, tout de suite, madame Harley s'y était opposée. Tout de suite elle avait dit à son fils qu'elle n'autorisait pas cette visite.

Et c'était alors que Marc était descendu à Lucerne et qu'il avait fait à Pierre cette visite à l'hôtel... si brève... et au cours de laquelle il avait eu cette attitude... étrange... cette attitude que le fils de la créole s'expliquait seulement à présent.

Non... il n'y avait plus d'espoir à conserver.

— C'est dans le travail, murmurait-il encore... c'est dans le travail seul qu'il faut désormais chercher la consolation et l'oubli.

Il se demanda un instant s'il ne devait pas repartir aussitôt à Saint-Raphaël, renoncer pour cette année au voyage d'Engelberg.

Mais il se répéta :

— Assez de faiblesse !

Il voulait être fort... triompher de l'atroce douleur qui, bien plus violemment encore qu'autrefois tenaillait son cœur.

Dans l'après-midi, il prenait à l'embarcadère d'Alpnach le bateau de Stanstadt et le soir il arrivait à Engelberg.

Et, comme l'année d'avant, aux rochers de Naye, il se livra avec fougue, avec une sorte de frénésie, à son sport favori.

Quelques jeunes Américains, des Anglais étaient aussi là.

Pierre les étonna tous par sa hardiesse, qui devenait par instants de la témérité... une témérité folle...

Sur des pentes où personne n'osait s'aventurer lui s'en allait froidement, très calme, très résolu.

Parfois, lorsqu'il côtoyait les abîmes... lorsque le danger était là, tout proche, imminent, sur ses lèvres glissait un sourire, un sourire stoïque... un sourire étrangement douloureux aussi.

Ceux qui de loin, lorgnettes braquées, suivaient ses glissades vertigineuses à travers ce tragique paysage, songeaient :

— C'est fou !

Et par instants :

— Mais ce garçon a donc juré de se tuer !

La mort cependant ne l'atteignit pas.

Il la défiait peut-être.

Elle recula devant lui.

A l'hôtel, il se tenait à l'écart.

Poli, d'une correction parfaite, il repoussa toutes avances... toutes relations qui eussent pu venir à lui.

On se disait :

— Ce jeune homme vient d'être éprouvé par un grand chagrin.

Et on le plaignait.

Sa froideur visiblement n'était pas du dédain.

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)